La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXIII 36 EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 27 MAI 1964 No 29



C'est vendredi dernier, 22 mai, que prenait fin la série LA CHASSE A L'INCONNU pour la saison 1963-64. Nous apercevons sur la photo: M. Bernardin Gagnon remettant aux chefs des trois équipes les chèques représentant les montants que ces équipes ont accumulés au cours de la saison au profit des œuvres de bienfaisance de leur choix. Nous reconnaissons donc, de g. à d. M. Bernardin Gagnon, Alphonse Sylvestre, Louis Desrochers et Réginald Bigras. Une victoire valait 10 DOLLARS à une équipe, gracieuseté du commanditaire, les fabricants des matelas SEALY et du poste CHFA.

HORIZONS

LA SURVIVANCE . . .

. . . s'excuse de parler aujourd'hui le langage excessivement sec de la statistique. Plus elle médite sur ces colonnes de chiffres et de pourcentages, plus elle s'accorde avec Afred Sauvy pour dire que la statistique est "à la fois pénible et périlleuse".

Ses périls sont d'autant plus grands que ceux qui s'y adonnent n'ont pas une connaissance approfondie du milieu social, économique et géographique qu'ils étudient. Cela s'applique particulièrement aux statistiques qui circulent dans la province de Québec depuis la publication par le bureau fédéral des résultats du recensement démographique de 1961.

Soyons bon prince et considérons que ces statistiques sont à peu près exactes, bien qu'il y aurait sans doute lieu de se demander si les recenseurs ont bien compris le sens des mots "origine ethnique", "langue maternelle", "langue officielle". Et si ils ont parfaitement compris ce que ces expressions voulaient dire pour fin de recension, se sont-ils donnés la peine de les expliquer clairement aux personnes à recenser?

Disons donc que les chiffres sont exacts ainsi que les pourcentages que l'on en a tirés. De là conclure comme le font les indépendentistes et les séparatistes que la survivance française dans l'ouest est impossible il y a une marge énorme que personne bien au courant de la situation ne voudra franchir.

Lorsque l'on nous dit par exemple que sur 83,319 albertains d'origine française il n'y a que 42,252 qui parlent encore français soit un pourcentage de 50 pour cent c'est peut-être vrai. Mais qu'est-ce que cela prouve sinon que, étant donné les conditions dans lesquelles nous devons vivre en Alberta, pour faire un bon Canadien français cela en prend deux. Il y a bien des domaines où le même phénomène se produit: pour obtenir cinq professionnels qui sortent de nos universités, il a fallu que soixante enfants entrent en élément latin douze ou quinze années plus tôt; pour faire un gallon de sirop d'érable cela prend quarante gallons d'eau d'érable. Pourtant personne ne songe à cesser de former des professionnels ou à faire du sirop d'érable.

Parce que cela convient à leur thèse les indépendentistes et les séparatistes s'imaginent que les Canadiens français sont à l'agonie dans l'ouest. Mais puisque les statistiques sont ellement importantes pour eux pourquoi ne considèrent-ils pas cette autre statistique qui prouve une augmentation constante dans l'ouest des Canadiens français qui parlent encore leur langue:

1931 — 104,579
1942 — 122,158
1951 — 133,099
1961 — 165,517

Et cela sans parler des 29,249 personnes d'autres origines qui parlent également le français.

OUI, dira-t-on, mais 165,000 c'est bien peu pour tout l'ouest. Sans doute retrouve-t-on des Canadiens français partout mais il reste qu'ils sont ordinairement groupés dans des centres assez homogènes qui ont permis la fondation de cinq diocèses dont les évêques sont de langue française et qui groupent plus de 135 paroisses françaises ou en majorité françaises. Pour avoir une idée exacte de la situation actuelle du français c'est dans ces 135 paroisses qu'il faudrait faire un relevé démographique. Car il y a toute la différence au monde entre un centre où les Canadiens français sont groupés et un autre centre où il n'y a que quelques unités dispersés. Le problème ne se pose pas de la même façon à Beaumont, à Bonnyville ou à Falher qu'il se pose à Rocky Mountain House, à Mc-Leod ou à Medecine Hat.

Voilà bien ce que devrait comprendre nos amis (et même ceux qui nous trouvent embarrassants) du Québec!

J.P.

La Chasse à l'Inconnu terminée

Une autre saison fructueuse! Les fabricants des matelas SEALY, commanditaires de l'émission, se disent très heureux de ce succès.

Cette émission, qui revient sur les ondes à tous les automnes depuis plus de douze ans a connu encore cette année un succès sensationnel auprès des auditeurs de CHFA. Selon les règlements du jeu, la somme de dix dollars était accordée à l'équipe gagnante de chaque émission, et cinq dollars lorsqu'il y avait partie nulle. C'est ainsi que l'équipe de Me Louis Desrochers a accumulé la somme de $140.00 pour la Société de Prêts aux Etudiants, celle de M. Alphonse Sylvestre, $110.00 pour les Concours de Français, et celle de M. Réginald Bigras $50.00 pour la troupe "Les Collégiens-Comédiens". Encore cette année les auditeurs qui réussissent à tromper les chasseurs avec leurs sujets recevaient un magnifique coussin de SEALY, alors que la Librairie SCHOLA, 11540 avenue Jasper, faisait parvenir un bon d'achat d'une valeur de $2.00, comme prix de consolation. Tout laisse prévoir que LA CHASSE A L'INCONNU sera de retour sur les ondes l'automne prochain.

Le Poste CHFA désire par la présente remercier les Chasseurs et le maître du jeu, Son Honneur le Juge André Déchêne de leur dévouement au cours de la saison; le commanditaire LES FABRICANTS DES MATELAS SEALY, la Librairie SCHOLA, et enfin tous nos auditeurs et auditrices qui ont participé à l'émission.

Conseil de Vie française

En faveur du drapeau

Le Conseil de la Vie française est nettement favorable à l'adoption d'un drapeau canadien distinctif le plus tôt possible. Il se rallie au choix de la feuille d'érable comme emblème sur ce drapeau. Enfin, il appuie entièrement la désignation du "O Canada" comme hymne national. C'est ce qu'a annoncé le président de cet organisme à l'issue de la réunion des directeurs cette semaine.

* * *

C'est au cours de cette même assemblée que le Conseil de la Vie française a lancé une souscription nationale afin de venir en aide aux six familles canadiennes-françaises de Saint-Vital, au Manitoba, qui sont passibles de prison ou d'amende pour avoir voulu envoyer leurs enfants à des écoles catholiques. Les montants recueillis serviront aussi à établir devant les tribunaux les droits des citoyens catholiques dans le domaine scolaire. Chacun est prié de faire tenir sa souscription le plus rapidement possible au Conseil de la Vie française, 75, rue d'Auteuil, Québec 4. Le gouvernement manitobain doit apprendre, s'il l'ignore que les catholiques constituent près de la moitié de la population du pays et que les droits des parents en matière d'éducation de leurs enfants ont préséance sur une législation injuste.

* * *

Le secrétaire a fait savoir aux directeurs du Conseil que la diffusion du

(suite à la page 8)

En bref

L'A.C.F.A. a noté pour vous . . .

Voici le texte d'un télégramme expédié, mercredi dernier, à l'honorable Lester B. Pearson, premier ministre du Canada:

"L'Association canadienne-française de l'Alberta, au nom de tous les Franco-Albertains, approuve position prise au sujet d'un drapeau distinctif canadien et envoie sincères félicitations".

Lucien Maynard,C.R.
président général

* * *

Mardi le 19 mai, dans la salle de l'Immaculée-Conception, était fondé le Club "Parlez-vous?" dont le but est d'aider les Anglais qui savent un peu de français à pratiquer la conversation dans cette langue officielle. Cette Assemblée était sous la présidence de Me Lucien Maynard, C.R., et M. Roger Motut a été nommé grand capitaine de l'organisation. Ce dernier sera assisté de quatre chefs d'équipes: Son Honneur le juge André Déchêne, Me Louis Desrochers, Mlle Paulette Crévolin et Me Lucien Maynard.

* * *

Le Club "Franco-Placement-Edmonton" a tenu son Assemblée mensuelle, jeudi dernier, sous la présidence du Dr Joseph P. Moreau. Les membres ont été heureux de constater une augmentation dans la valeur de leurs actions.

* * *

De leur côté, les membres du bureau de direction de la Librairie SCHOLA se sont rencontrés en Assemblée, vendredi soir. L'exploitation de cette Librairie continue à progresser d'une façon encourageante.

* * *

L'Exécutif de l'ACFA se réunit aujourd'hui même, dans le but de mettre en marche les décisions prises par le Conseil général au cours de l'Assemblée du 2 mai dernier.

* * *

Comme par les années passées, le cercle Edmonton a offert une Bourse afin de permettre à un élève de langue anglaise qui étudie le français de suivre les Cours d'été à l'école de Banff. — Cette Bourse a été gagnée par Mlle Thérèse Kletchko, élève de Mme Romain LeClair, à l'école supérieure O'Leary, d'Edmonton.

* * *

Le cercle "Edmonton" a décidé de transformer en don le prêt qu'il avait consenti à la Société de Prêts de l'ACFA. Ce don se chiffre à plus de $1,100.00.

* * *

Le Plan de Sécurité familiale de l'ACFA désire offrir ses voeux de bonne fête à:

M. Louis Bureau, LaCorey
M. Donat Cloutier, Donnelly
M. Germain Desaulniers, Fort-Kent
M. Gérard Guindon, Falher
Mlle Annette Lavigne, Beaumont
M. Jean-Paul Roy, St-Albert

(suite à la page 5)

La semaine

Dans le monde

Asie du Sud-Est. — La crise continue de sévir dans ce coin du globe. Au Laos les forces pro-communistes s'emparent des territoires occupés par le général Kong Le, neutraliste, dont une partie des troupes rallient l'ennemi ou désertent. Dans ces circonstances le gouvernement des Etats-Unis demande à la France, à la Grande-Bretagne et au Pakistan d'intervenir auprès de la Chine communiste pour lui demander d'obtenir du Pathet Lao un arrêt des combats. Dans les conditions actuelles le France demande la convocation d'une conférence sur le petit royaume du Sud-Est asiatique. Le gouvernement français effectue des démarches à Londres et à Moscou pour demander aux deux co-présidents de la conférence de Genève sur le Laos de 1962 de réunir à nouveau les signataires des accords qui avaient abouti à la neutralité.

De son côté le Cambodge s'adresse au Conseil de Sécurité des Nations-unies ,qui met à l'étude les accusations voulant que les Etats-Unis et le Vietnam du Sud violent les territoires cambodgiens et Washington propose le contrôle de la frontière du Vietnam donnant sur le Cambodge par l'ONU.

* * *

Miami. — Les anticastristes intensifient leurs opérations de harcèlement. Le chef d'un mouvement anticastriste, Manuel Ray, publie un manifeste adressé au peuple cubain l'invitant de se soulever contre l'usurpateur communiste. Des exilés cubains indiquent que le gouvernement de La Havane a procédé à des arrestations systématiques de suspects et des sabotages sont entrepris à l'intérieur de Cuba. D'après les journalistes exilés c'est la guerre des nerfs à Cuba et tous les miliciens rejoignent leurs unités en-

(suite à la page 4)



M. René LeBlanc, d'Edmonton, donnera cette été une série de cours de français à l'Université de Dalhousie, N.-B. — M. LeBlanc a également été élu président du Conseil des Langues modernes et classiques de l'Alberta Teachers Association.

La structure du nouveau ministère de l'Education au Québec comprend six grandes "directions générales"

Québec. — M. Paul Gérin-Lajoie a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que le ministère de l'Education, dont il est officiellement le titulaire depuis une semaine sera structuré en six grandes "directions générales" qui s'occuperont respectivement de: 1) la planification; 2) les programmes et les examens; 2) l'organisation scolaire; 4) le financement; 5) l'équipement; 6) l'enseignement supérieur.

A chacune de ces six directions générales, des "comités" consultatifs de travail" seront attachés; ils travailleront à "l'élaboration des politiques" et "leur champ d'opération (respectif) sera axé sur un domaine précis de l'administration de l'enseignement".

En plus des six directions générales, le ministère de l'Education comprend des "services auxiliaires" dont l'activité intéresse l'ensemble du ministère. Ce sont les services d'information du personnel, de la coopération avec l'extérieur, le service juridique, etc.

Les directions générales et les services auxiliaires se rattachent directement aux trois sous-ministres: le sous-ministre (M. Arthur Tremblay) et les deux sous-ministres associés (MM. Joseph-L. Pagé et H. S. Billings). Ces trois hauts fonctionnaires constituent une équipe et leur fonction forme un tout, a précisé M. Gérin-Lajoie.

Le ministre a annoncé les noms des principaux hauts fonctionnaires de l'éducation au Québec. M. Gustave Poisson, ci-devant sous-ministre associé de la jeunesse, complète l'équipe de direction du ministère, à titre de sous-ministre adjoint: il se joint au directeur du bureau de la planification (M. Tremblay), à l'ex-sous-ministre de la jeunesse (M. Pagé) et à l'ex-directeur de l'enseignement protestant au sein du Département de l'Instruction publique (M. Billings).

6 DIRECTEURS GENERAUX:

M. Gérin-Lajoie a précisé quelles seront les fonctions de chacune des six directions générales et a annoncé les noms de leurs dirigeants:

1—"La direction générale de la planification aura pour fonction d'effectuer les études nécessaires au développement de l'éducation. Elle ne possède pas de titulaire pour le moment; elle continuera de dépendre du directeur du Bureau de la planification du ministère de la jeunesse — qui est aujourd'hui sous-ministre de l'éducation — M. Arthur Tremblay. Toutefois le poste de directeur de la recherche a été créé; il sera occupé par M. Yves Martin, démographe et professeur au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval.

2 — "La direction générale des programmes et examens élaborera le programme de l'enseignement qui sera donné aux élèves et établira les examens pour en vérifier le résultat". Elle sera confiée à M. Jean-Marie Joly, ci-devant directeur du département de pédagogie de l'Ecole des sciences pédagogiques et psychologiques de l'Université Laval. Le directeur général adjoint sera M. Eivion Owen, jusqu'ici directeur des programmes pour les écoles protestantes, au D.I.P.

3 — "La direction générale de l'organisation scolaire s'occupera d'organiser tous les réseaux d'écoles par lesquels est dispensé l'enseignement". M. François Lafleur, jusqu'ici inspecteur général des écoles catholiques et adjoint exécutif du ministre de la jeunesse, — il s'occupait en particulier de la régionalisation scolaire, — en sera le titulaire. Son adjoint sera M. H. G. Young, jusqu'ici inspecteur général des écoles protestantes.

4 — "La direction générale du financement se chargera de tout l'aspect financier des opérations du système scolaire". M. Gérard Larose, jusqu'ici directeur du Service des finances scolaires du ministère de la jeunesse en

(suite à la page 4)

Le maire de Berlin lance un nouvel appel à l'unification de l'Europe

Berlin. — La politique étrangère du gouvernement des Etats-Unis reste inchangée, a affirmé M. Willy Brandt, bourgmestre régnant de Berlin-ouest, au cours d'une conférence de presse, une heure après son retour des Etats-Unis. "Le président Johnson m'a déclaré sans équivoque, a-t-il ajouté, que la sécurité de Berlin ainsi que la réunification de l'Allemagne continuaient de faire partie intégrante de la politique occidentale commune".

Faisant allusion au discours qu'il avait fait devant l'Association de politique étrangère de New York M. Brandt a déclaré: "Je n'ai ni l'intention ni aucune raison de retrancher quoi que ce soit à ce que j'ai dit à New York". Après avoir souligné qu'une politique européenne ne pouvait être faite "sans la France ou contre la France", que le général de Gaulle ne portait pas seul la responsabilité de la situation présente et que la Grande-Bretagne n'était pas non plus prête à abandonner des droits de souveraineté politique au profit d'une Europe intégrée, M. Willy Brandt a demandé: "Devons-nous, pour cette raison renoncer à l'Europe. Je réponds: Non. Nous devons réaliser l'Europe dans la mesure de ce qui est réalisable aujourd'hui et demain".

"Je continue à penser, a déclaré d'autre part M. Brandt, que le général de Gaulle est un grand homme, même si l'on ne peut pas approuver sa position dans les questions de l'OTAN, de l'armement nucléaire séparé de la France et de l'intégration européenne".

"Il vaut mieux, a poursuivit M. Brandt, pratiquer une politique étrangère coordonnée au sein du camp occidental et l'exemple de ceux qui agissent isolément pour leur propre compte devrait inspirer certains d'entre nous. Je ne suis certes pas partisan d'une politique nouvelle, mais je continue à préconiser une politique de raison".

Evoquant la situation en Extrême-Orient, et notamment au Sud-Vietnam, M. Brandt a déclaré: "Dans toutes les questions de la sécurité collective dépassant le cadre de l'OTAN, des décisions ne sauraient être prises que dans un cadre très large, et non pas bilatéralement entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale". Le bourgmestre régnant de Berlin-Ouest a affirmé qu'il avait "très clairement" défendu ce point de vue aux Etats-Unis et que "personne ne l'avait contredit" à ce sujet.

Microphones dissimulés dans l'ambassade américaine à Moscou

Washington. — Le secrétaire d'Etat américain a annoncé la découverte d'un réseau de plus de 40 microphones dans les murs de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. M. Foy Kohler, l'ambassadeur, a remis une note de protestation au vice-ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Kuznetsov, à la suite de cette découverte.

Le vice-ministre soviétique a promis à M. Kohler qu'il allait "examiner" la protestation des Etats-Unis, affirme-t-on de source américaine.

Les microphones ont été découverts, le mois dernier, en démolissant les murs des trois derniers étages de l'édifice de 10 étages. Ils avaient été manifestement installés avant que l'édifice soit occupé par les services américains en 1952. Avant de remettre l'édifice aux américains, l'URSS y avait ajouté quelques étages et effectué de vastes travaux de réfection.

Parmi les quelque quarante microphones découverts, certains semblaient encore utilisés. Ils étaient placés à une dizaine de pouces de la surface et pouvaient capter apparemment une conversation jusqu'à 15 pieds de distance. Parmi les pièces dont les murs "avaient des oreilles", il y avait le propre bureau de l'ambassadeur.

Les ouvriers n'ont pu déterminer jusqu'où conduisaient les fils reliés aux microphones parce qu'ils ne pouvaient sortir du terrain de l'ambassade.

PAS NOUVEAU:

Cette découverte n'a rien d'étonnant. Depuis 1949, plus de 130 instruments d'écoute de types divers ont été trouvés et retirés des bâtiments d'ambassades américaines dans les pays d'Europe orientale. Toutefois, la découverte des microphones est la plus importante qu'on ait faite en une seule fois.

Il y a quelques années, on avait décelé la présence d'un appareil d'écoute ultra-sensible dans l'aigle des armoiries placées au-dessus du bureau de l'ambassadeur des Etats-Unis à son domicile de Moscou.

On affirme que ce sont des transfuges qui ont pu renseigner les Américains sur la présence de ces microphones. Aucune importante politique particulière n'est attachée à cette découverte qui n'apparait que comme un événement dans la tâche qui consiste continuellement à prévenir l'espionnage.

Les ambassadeurs des Etats-Unis sont d'ailleurs dotées de pièces spécialement construites à l'intérieur même des bâtiments pour permettre d'avoir des conversations sans intervention possible d'oreilles indiscrètes.

Thatcher a composé son cabinet

Regina. — M. Ross Thatcher, premier ministre élu de la Saskatchewan, a fait connaître la formation de son cabinet dans lequel il cumulera les fonctions de premier ministre et trésorier provincial.

M. A. H. McDonald, député de Moosomin, sera vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture.

Deux portefeuilles qui existaient dans l'ancien cabinet CCF ont disparu et trois nouveaux ministères ont été créés.

Le ministère de la Santé devient le ministère de la Santé et de la Jeunesse; le ministère de l'Industrie et de l'Information devient le ministère de l'Industrie et du Développement économique et le ministère des Ressources naturelles devient le ministère des Ressources naturelles et des Affaires indiennes.

Le cabinet se compose comme suit:

M. D. G. Steuart, député de Prince Albert, ministre de la Santé et de la Jeunesse.

M. D. V. Heald ,député de Lumsden, procureur général et secrétaire-provincial.

M. Herb C. Pinder, député de Hanley, ministre de l'Industrie et du Développement économique.

M. George J. Trapp, député de Touchwood, ministre de l'Education.

M. Gordon B. Grant, député de Regina South, ministre de la Voirie.

M. Dave Bolt, député de Rosthern, ministre du Bien-Etre.

M. Doug McFarlane, député de Qu'Appelle-Whoseley, ministre des Affaires municipales.

M. Lionel Coderre, député de Gravelbourg, ministre du Travail et des Coopératives.

M. Alex Cameron, député de Maple Cleek, ministre des Mines.

M. John Cuelenaera, député de Shellbrook, ministre des Ressources naturelles et des Affaires indiennes.

M. J. Wilfrid Gardiner, député de Melville, ministre des Travaux publics.



L'honorable Jean Lesage, premier ministre de la Province de Québec, active une pelle mécanique comme symbole de l'inauguration des travaux de construction d'un nouveau pont qui reliera la rive nord et la rive sud du Saint-Laurent, à Trois-Rivières. — Ce pont devrait être ouvert à la circulation dans environ trois ans.

Le Casse-tête chinois

par yves duval

(suite de la semaine dernière)

Bien qu'il ne se fit pas grande illusion sur les chances qu'il avait de rejoindre le fugitif, notre ami ne put s'empêcher de pester ferme lorsque l'employé galonné lui annonça que l'avion pour Jacksonville avait quitté la piste d'envol depuis dix bonnes minutes.

La rage au coeur, il se dirigea vers le guichet des départs, afin de consulter la liste des passagers de l'appareil qui venait de prendre le départ. Parmi les noms des voyageurs embarqués, Buster releva celui de Li-Fang, de Nel Molsen et de Jim Bratt.

—Tonnerre! gémit-il intérieusement. Tout le gratin de la bande a mis les voiles sous notre nez! Comment ont-ils éventé le coup? Peut-être est-ce la disparition de la malle à la consigne de la gare qui leur aura mis la puce à l'oreille...

Il demanda à un employé l'annuaire du téléphone, nota le numéro de l'hôtel Star et essaya de contacter Bill Vernon. Naturellement, l'inspecteur n'était pas à l'hôtel. Il devait être Dieu sait où, à la recherche lui aussi des gredins envolés!

—Il ne manquait plus que ça! grogna Webb, en sortant de la cabine vitrée. Pour une catastrophe, on peut dire qu'elle est complète!

Le menton dans la main, notre ami marcha quelques instants de long en large.

—Que faire, maintenant que notre beau plan s'est effondré?

Il se sentait affreusement perplexe sur la ligne de conduite à adopter. Si au moins il avait pu avoir le policier au bout du fil... Mais non! Il se trouvait, à présent, totalement livré à lui-même; écrasé sous la grusque responsabilité qui lui dégringolait sur les épaules. De ce qu'il déciderait à l'instant dépendrait sans doute le succès ou l'échec de toute l'affaire.

—Voyons... Réfléchissons calmement. De deux choses l'une. Ou je regagne d'urgence le centre de Nordfolk pour rechercher Bill, ou je me lance seul à la poursuite du trio envolé... Dans le premier cas, je risque de perdre en vain des heures précieuses. Dans le second, il est presque certain que j'arriverai trop tard pour être encore utile à quoi que ce soit. Nos trois salopards se seront évanouis depuis longtemps. De toute façon l'attitude le plus stupide est de demeurer ici à me tourner les pouces.

Buster s'arrêta, le visage éclairé par une subite illumination intérieure.

—Tant pis! fit-il, en sortant de sa poche une pièce de monnaie. Mieux vaut encore que le sort décide. Pile, je tâche de rejoindre Vernon. Face, je risque le coup et me lance seul, tête baissée, dans cette nouvelle aventure.

Il jeta sa pièce en l'air, la rattrapa adroitement par sa paume gauche et la recouvrit de la main droite.

—Je joue peut-être ma peau dans ce coup! murmura-t-il en fermant les yeux. Il les rouvrit et regarda l'arrêt du destin.

—Face! C'est décidé, je m'embarque.

D'un pas résolu, il traversa le hall dans toute sa longueur, pour se diriger vers le comptoir que surmontait le panneau "Renseignements".

—Quand part le prochain avion pour Jacksonville? demanda-t-il à une air-hostess.

—Dans cinquante-cinq minutes. Il atterrit là-bas à minuit moins dix.

Buster alla au guichet retenir une place à bord. Puis il se rendit au bureau de poste de l'aérogare, où il adresse à tout hasard à l'inspecteur Vernon le télégramme suivant: "Canari et ses copains envolés pour Jacksonville. Tâchez les faire cueillir à l'arrivée Prend moi-même avion suivant pour les retrouver, au cas où seriez pas touché à temps par présent avis. Buster Webb".

—Voilà! soupira-t-il en se laissant tomber sur un banc de la salle d'attente. Je crois avoir fait pour l'instant tout ce qui était en mon pouvoir. Mais j'ai l'impression de n'être pas au bout de mes peines. Ces gars-là sont décidément de première force! Si Vernon reçoit mon télégramme trop tard pour les faire appréhender à leur descente d'avion par la police de la Floride, je me retrouverai à minuit, tout seul dans un patelin inconnu avec toute l'affaire sur les bras!

Enervé, Buster grillait cigarette sur cigarette. Une dizaine de fois encore il tenta de toucher l'inspecteur Vernon par téléphone. Chaque fois, la préposée de l'hôtel Star lui répondit qu'il n'était pas encore rentré.

Notre ami arpentait maintenant de long en large le vaste hall de l'aérogare, quand le haut-parleur invita les voyageurs pour la Floride à pénétrer sur le tarmac pour s'embarquer.

Quelques minutes plus tard, le bimoteur décollait dans la nuit.

Enfoncé dans son fauteuil, près d'un hublot à l'arrière, Buster roulait dans sa tête les pensées les plus contradictoires. Parfois il se voyait réussir comme par enchantement l'arrestation triomphale de la bande entière. Une seconde après, il se disait qu'il avait été stupide de monter dans cet appareil qui l'emportait au loin. Il se faisait l'effet d'être un Don Quichotte qui aurait voulu jouer au Sherlock Holmes! Livré à lui-même, il n'avait logiquement pas une chance sur un million de retrouver ceux qu'il poursuivait.

Finalement, la tête en feu à force de réfléchir à sa situation sans issue, il commençait à s'assoupir, lorsque le phare de Jacksonville et les lueurs de la cité apparurent dans le bas, à sa droite.

Un quart d'heure plus tard, il sortait du grand bâtiment blanc de l'aérogare que dominait une tour carrée. Buster se sentait las et découragé. Devant lui la place était vide et noire. Il hésitait où diriger ses pas, lorsqu'un homme vêtu d'une gabardine verdâtre et d'un feutre marron l'aborda.

—Pardon... Ne seriez-vous pas master Webb? fit l'homme, en lui exhibant une plaque de cuivre frappée de l'aigle et des trois lettres du FBI.

—C'est moi-même, répondit le jeune homme tout joyeux. Comment avez-vous pu savoir...

—Je suis Bob Durban, de la Police de l'Etat, reprit l'autre en rengainant sa plaque. L'inspecteur Vernon nous a prévenus par radio de votre arrivée.

—Chic! Bill a donc reçu mon télégramme...

—Et comment! Nous avons pu filer les trois suspects à leur descente d'avion. Nos agents cernent actuellement l'hôtel où ils sont descendus. Nous n'attendons plus que vous pour les identifier et les coller sous mandat d'arrêt.

—Ouf! Vous ne pouvez pas savoir combien vos paroles me font plaisir. Allons-y tout de suite... vous avez une voiture?

—Ma voiture est ici dehors, à quelques mètres. Je vais immédiatement vous conduire à l'endroit. Tout sera terminé dans dix minutes.

Ils marchèrent côte à côte sur le trottoir, vers une grosse voiture noire qui stationnait le long de la bordure.

—Je me demandais vraiment comment j'allais arriver à me débrouiller seul dans cette ville où je n'ai jamais mis les pieds!

Comme Buster ouvrait la portière de l'auto noire, il aperçut dans le fond, sur le siège arrière, Li-fang, Molsen et Jim. Il eut un mouvement instinctif de recul.

—Montez! fit le faux inspecteur Durban, en lui pointant le canon d'un revolver sur la poitrine.

(à suivre)

Berlin-Est veut arrêter l'exode

Berlin. — Le gouvernement de l'Allemagne de l'Est, ennuyé par la fuite vers l'Ouest d'un certain nombre de citoyens depuis quelque temps, a menacé les fuyards d'imposer une peine de deux ans d'emprisonnement et une amende de $500 à toute personne trouvée coupable d'avoir tenté de franchir le mur. Le gouvernement a ordonné à tout citoyen vivant à l'est du mur de rapporter toute tentative de fuite par avion. Cette décision a été prise à la suite de la fuite de sept personnes — un nombre assez imposant — dans une période de 24 heures, cette semaine. Quelques-uns ont rampé sous les barbelés, d'autres ont traversé un canal à la nage et deux ont fui à bord d'un camion.

Complot pour enlever une princesse japonaise

Tokyo. — Six Japonais qui avaient fait le projet d'enlever la princesse Suga — devenue Mme Shimazu —, fille cadette de l'empereur, pour en tirer une rançon, ont été condamné à des peines allant de huit mois à trois ans de prison. Le principal accusé, l'agent immobilier Kobayashi, a reconnu qu'il avait besoin de 3 millions de yens pour payer des dettes de jeu.

Aux journées d'études de l'ACELF

L'honorable juge Alfred Monin, de St-Boniface, s'oppose violemment aux défaitistes Canadiens français

Ottawa. — Les minorités franco-provinciales veulent être de la seule et même famille canadienne-française et se refusent à être laissées comme le fardeau inutile de l'ethnie.

C'est ce qu'affirmait le juge Alfred Monnin, de la Cour d'appel du Manitoba, de St-Boniface, lors du déjeuner de clôture des journées d'études patriotiques de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, à Ottawa.

"Au moment même, où dans le Canada tout entier, le climat général nous est plus sympathique, à l'heure où de réels efforts se multiplient pour nous comprendre, pour nous aider même, on constate ironiquement et de façon anormale qu'il y a parmi nous plus de défaitistes que dans le passé. Heureusement que ce n'est là que l'expression d'une minorité tapageuse.

"Serait-ce que la lutte a tellement usé nos corps que, comme le vieillard à bout de force, nous sommes résignés à la mort prochaine, s'est demandé le juge Monnin.

Il faut dire que ceux des nôtres qui perdent espoir sont encouragés par des Québécois, bien intentionnés probablement, mais assez mal renseignés, historien, journaliste, publicitaire, politicien et autres qui chantent que les minorités ne sont plus viables, que ce n'est qu'une question de temps, et qu'il faut se préparer à se débarrasser de ce fardeau inutile afin que le vrai prototype du Canadien français — le citoyen québécois — obtienne ce qu'il a le droit d'obtenir de l'Etat: son droit à l'autodétermination.

"Le seul résultat tangible de ces exclamations intempestives, c'est que plusieurs des nôtres se sentent délaissés et perdent courage, de souligner le juge Monnin.

QUELQU'UN SE LEVE:

"Je n'oserais pas restreindre le droit du libre exercice de la parole, de la pensée et des opinions, mais il y a là une erreur grave. Il faut que quelqu'un se lève bientôt et dise à ces tenants des causes désespérées que là n'est pas la solution.

"Il y en a trop, au Canada français, qui se plaignent que tout va mal et qu'il n'y a aucun espoir dans cet Etat confédératif qui nous aurait si mal servis, d'après eux, pendant 97 ans et qu'il faudra peut-être employer des grands moyens pour obtenir ce que nous désirons et ce auquel nous avons légitimement droit.

"C'est chez la jeunesse surtout que l'on trouve cette attitude, de dire le juge Monnin en proclamant qu'il faut absolument que le régime du silence et de la timidité qui existe chez nos citoyens bien pensants et pondérés cesse et qu'immédiatement ces mêmes personnes expriment l'autre point de vue, sans cela il pourrait être tard et les conséquences désastreuses.

NOS MINORITES:

"Quant à nos minorités et cette lassitude qui semble se faire autour d'elles, chez certains, n'allons pas permettre qu'elles, qui sont en proie à une lutte constante avec l'extérieur soient aussi minées de l'intérieur.

"Ce n'est pas un cri d'alarme que je veux lancer, d'ajouter le juge Monnin, mais une demande d'introspection sérieuse, à la fois réaliste et éclairée, regardant face à face les effets dangereux de certaines déclarations, particulièrement en ce qui concerne un sixième de la population canadienne-française du pays vivant en dehors des frontières du Québec.

"Prêts à lutter, nous le sommes aujourd'hui comme hier. Mais de grâce, il faut crier bien haut qu'il est assez pénible de lutter contre ceux qui ne sont pas de notre langue et de notre foi, qui ne nous comprennent pas, sans avoir à se préparer à lutter en plus contre l'apathie des siens.

L'ETHNIE:

"Cette lutte que vous, du Québec, avez entreprise pour la reconnaissance complète de votre langue, de votre culture, donc de notre langue, de notre culture, de vos droits économiques, qui sont bien différents des nôtres mais que nous respectons, cette lutte, d'affirmer le juge Monnin, nous voulons la faire avec vous, dans la mesure de nos forces et selon les caractéristiques propres à nos régions et appartenances provinciales respectives.

"De même sang, de même langue, de même foi, nous ne désirons pas être à la table d'honneur lors du grand banquet de la victoire, mais nous croyons avoir droit à une place dans la salle même de ce festin, nous croyons avoir droit de participer à vos succès, cela en vertu même de nos luttes et de nos efforts continus pour conserver chez nous, avec beaucoup de difficultés, ce que vous avez conservé chez vous.

"Nous voulons être là comme des fils cadets de la même et seule famille canadienne-française, d'expliquer le juge Monnin, et non pas comme des cousins éloignés et oubliés que l'on invite pour les mariages et qui, en retour, arrivent, par devoir, aux enterrements.

"Nous voulons être là comme membres de cette unique famille canadienne — appelez-la ethnie ou nation ou tout de tout autre nom que vous voudrez — mais nous tenons à y être".

VISAGE FRANÇAIS:

Plus tôt, le juge Monnin avait brossé le tableau du "visage français dans les villes canadiennes-françaises des provinces à population majoritaires anglaise", qui, extérieurement, est peu expressif, "son caractère étant entièrement nord-américain et très peu français".

Pour les jeunes d'expression française particulièrement, "le résultat du milieu général n'est pas du tout français".

"Au foyer, le français est presque partout de rigueur, du moins en présence des parents. Mais dans chaque rue, dans chaque quartier, il y a un ou plusieurs enfants dont un parent ne parle pas cette langue: mariage mixte ou foyer entièrement anglais. Au contact de cet unilingue, le petit Canadien français n'a pas de choix, il apprend l'anglais — c'est si facile — d'autant plus qu'il veut être du groupe.

"Arrivé à l'école primaire, au Manitoba, de continuer le juge Monnin, l'enfant entend la langue de ses aïeux pendant la première période de classe, mais ensuite jusqu'à trois heures de l'après-midi on ne lui parle ou enseigne qu'en anglais. Le tout est arrosé d'une demi-heure de catéchisme dans sa langue maternelle. Et cela, de la première à la douzième année, avec un personnel enseignant complètement de langue anglaise. C'est d'ailleurs le vice du régime scolaire provincial.

Pour les nôtres, la solution type serait évidemment "de faire du français la langue d'instruction, afin que les deux langues soient employées à peu près sur un même pied d'égalité, et de favoriser le perfectionnement de notre corps enseignant très dévoué, mais pris dans l'engrenage".

Dans le contexte qui prévaut, de noter le juge Monnin, "ce n'est pas que les parents, les instituteurs et les curés n'aient pas cherché de toutes manières à inculquer aux jeunes l'usage du français".

Intégration de l'armée

Toronto. — Le ministre de la Défense nationale, M. Paul Mellyer, a déclaré que les membres des forces armées avaient fait passer leur loyauté à leur pays et au monde occidental avant leurs propres intérêts en acceptant le programme d'intégration des forces armées récemment proposé par le gouvernement.

Parlant au dîner annuel du Royal Regiment of Canada, M. Mellyer a ajouté que ce programme donne au Canada une occasion unique de mettre au point un système de défense plus souple et plus efficace.

"C'est une chose logique, réalisable et inévitable, a-t-il déclaré, et les forces armées l'ont appuyée avec enthousiasme".

Selon le ministre, le gouvernement épargnera $100 millions par année au cours de la prochaine décennie à la faveur de ce programme.

Films français

A la Bibliothèque municipale

Mardi 2 juin, à 7h.30 p.m.

BEAUJOLAIS, PREMIER FLEUVE DE FRANCE
noir et blanc — 20 min.

La région du Beaujolais, son vignoble, ses vins, ses vendanges.

* * *

LA BEAUTE DE L'EFFORT
Noir et blanc — 22 minutes

Réalisateur: Marc de Gastyne. Les athlètes modernes. Reportage sur les centres de Moniteurs: d'Antibes, de Joinville, Bordeaux et Poitiers. Démonstration de mouvements à l'aide du ralenti.

* * *

LA RADIATION
Couleur — 26 minutes

Certains types de radiation sont connus depuis longtemps, et ils sont connus comme étant totalement ou relativement inoffensifs. On savait déjà que les rayons X doivent être maniés avec prudence. Mais les rayons gamma produits artificiellement par la libération de l'atome posent à l'homme des problèmes redoutables et apportent aussi, on est en droit de l'espérer, des solutions nouvelles à quelques vieux problèmes. Visites à Chalk River et Long-Island.

* * *

CAPRICE EN COULEURS
Couleur — 11 minutes

Le trio Oscar Peterson interprète quelques pièces de son répertoire moderne. En formes et en couleurs appliquées directement sur la pellicule, Norman McLaren et Evelyn Lambart transcrivent ces sons avec, comme seul guides, leur talent et leur libre imagination! (Sept prix, notamment: Venise et Berlin).

* * *

IL ETAIT UNE CHAISE
Noir et blanc — 9 minutes

Voici à la manière éblouissante de Norman McLaren, l'illustration d'un phénomène insolite, la révolte de la matière. Et quand l'objet, en l'occurrence, une chaise se révolte contre l'homme, l'ordre du monde est forcément renversé. Mais pourquoi l'homme et l'objet ne se mettraient pas d'accord en toute amitié? (Six prix, notamment: Londres et Hollywood).

M. Thorson et le biculturalisme

Ottawa. — M. J. T. Thorson, ancien président de la Cour de l'Echiquier du Canada maintenant à sa retraite, a déclaré que le biculturalisme est pour les députés canadiens "le plus grand défi à leur valeur qu'ils n'auront jamais à rencontrer".

Il a déclaré devant les membres réunis du Conseil canadien de la citoyenneté que c'était le devoir de tout citoyen de réfléchir sur les causes du mécontentement au Québec et d'essayer de trouver une solution à ce problème. Il a suggéré que le Conseil canadien de la citoyenneté apporte toute la collaboration possible à l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Baloné —
mortadelle
Beans —
haricots, fèves
Bun —
brioche
Bunch de radis —
botte de radis
Cocoa —
cacao
Corn flakes —
flocons de maïs
Corn starch —
amidon de maïs
Egg-plant —
aubergine
Fleur d'avoine —
farine d'avoine
Forçure de veau —
foie de veau

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à
10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 27 MAI 1964

La Bible vous parle

Pratiquer la justice et le droit, aux yeux de Dieu vaut mieux que les sacrifices.

(Prov. 21, 3)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

La foi de nos jeunes

Par Camille Dozois, ptre

Glané ici et là

"Il existe un aspect essentiel de l'initiation des tout-petits à la prière: cet aspect est l'éducation du geste. Pour comprendre cette importance du geste chez un petit enfant, il faut sans cesse nous rappeler que le geste **garde longtemps la primauté sur la parole.** Le petit enfant parle davantage par geste que par mots. Son premier langage n'est-il pas presque exclusivement gestuel? Un petit enfant "se dit" dans ses gestes beaucoup plus que dans ses mots, il en a, du reste, très peu à sa disposition, et il les "articule" si mal au début qu'il ne pourrait se faire comprendre si les gestes extrêmement variés qu'il est capable d'"inventer" ne venaient pas à son secours et au... nôtre. Pour un enfant, faire un geste c'est vraiment parler ou répondre aux autres et à Dieu. C'est un **mot qu'il sait dire parfaitement.**"

(Françoise Destang)

"Bien des chrétiens se servent des sacrements comme un homme riche se sert de sa fortune. Elle est à son service, il en usa à son gré. C'est pour son progrès à lui. Il est le maître de ses biens et il ne voit pas comment il ne les utiliserait pas pour donner du bonheur. Ainsi croyons-nous souvent mettre les sacrements à notre service... Les sacrements sont d'abord les **sacrements de l'Eglise.** C'est à l'Eglise que le Christ les a donnés Quand je reçois un sacrement, c'est la foi et la charité de l'Eglise tout entière qui m'enveloppent et qui pénètrent en moi. Le vrai fruit du sacrement, c'est de m'unir à Jésus-Christ pour accomplir l'oeuvre d'unité et d'amour sauveur qu'il y continue aujourd'hui dans l'Eglise. Les sacrements sont faits pour me donner une âme plus catholique, c'est-à-dire pour faire de moi un frère plus universel, plus sensible à toutes les souffrances et à tous les besoins des hommes, surtout les plus pauvres. Les sacrements me plongent au coeur même de la vie de l'Eglise qui veut respirer et qui veut rayonner en moi, au plus intime de moi. Par les sacrements, j'achève aujourd'hui dans l'Eglise ce qui manque encore à la charité et à l'amour que le Christ a donné aux hommes".

(Chanoine J. Honoré)

"Raconter l'Evangile, raconter la Passion a pu, parfois, nous paraître chose facile. Pourtant, si nous ne voulons pas que nos enfants en restent à l'ecorce de l'histoire, si nous voulons éveiller en eux autre chose qu'une émotion passagère, si nous voulons que ce soit nourriture pour leur foi et que ça change leur vie, il faudra toujours chercher le sens religieux du texte".

(M. A. Gagnaire)

"Voilà l'exigence première de la pédagogie catéchistique: la connaissance des vérités religieuses, mais assumée par une foi vivante et portée par la foi confiante et conquérante du catéchiste. Tout catéchiste, à son rang, à sa place, doit être **missionnaire** conscient que du Père, par le Fils, dans l'Eglise, il est "envoyé" aux enfants et à leurs parents, et qu'à ce titre "d'apôtre", il peut compter sur l'action de l'Esprit-Saint en lui et par lui".

(Chanoine Zaepfel)

"Dieu ne nous demande pas de nous lamenter sur les vacances de ses enfants, alors que lui-même s'en réjouit. Les enfants respirent et vivent, et jouent et crient, parce que Dieu les aime. Nous pouvons regretter que tous ne sachent pas le reconnaître. Mais nous pouvons surtout suppléer à leur inconscience et nous réjouir devant Dieu, dans l'action de grâce, en voyant les enfants et les plus grands, en vacances. Dieu nous le demande certainement."

(L. Gannaz)



Croquis de l'hôtel et de l'édifice à bureaux que le Canadien Uacifique construira sur un de ses terrains du centre de la ville au coût de $30 millions. L'hôtel de 38 étages et de 620 chambres sera érigé et exploité par Les Hôtels du Canadien Pacifique Ltée. Au côté de l'hôtel s'élèvera un édifice à bureaux de 20 étages qui sera construit par une société de développement. L'ensemble devrait être terminé pour la fin de 1966. La décoration de l'hôtel sera entièrement d'inspiration française et son personnel sera francophone.

Il y a vingt ans se jouait le drame du débarquement des Alliés en France

A bord des dragueurs de mines, les équipages besognent... Le travail est monotone, astreignant et quelquefois tout simplement fastidieux. A certains moments, on connaît la peur lorsque les avions ou les appareils ennemis vous assiègent et qu'on se trouve surpris au milieu d'un champ de mines, comme un pigeon sur son nid.

Le plus grand moment dans la guerre contre les mines a été vécu, il y a vingt ans, à la veille du Jour "J". C'est, en effet, le travail des dragueurs de mines qui a permis à une armée entière de navires (éventuellement 6,000) d'amener les soldats alliés au pied de la forteresse européenne.

Pour que l'invasion puisse avoir lieu, il fallait ôter la barrière presque impénétrable de mines allemandes qui protégeait les côtes de France.

A quelque 30 milles de la côte française, il y avait un champ de quelque 8 milles de largeur, ayant la forme d'un bâton de hockey et qui bloquait le seul secteur convenable d'invasion, encore à bonne portée des avions de chasse et de soutien stationnés sur le sol anglais. Des champs intérieurs formaient une seconde ligne à travers la baie de Seine. C'est cette baie que les Alliés allaient emprunter pour amener leurs hommes et leur matériel sur les plages.

Il fallait donc déblayer des routes et les marquer à travers ces champs de mines. Celles-ci, une fois enlevées ne pouvaient être détruites au canon, car le bruit aurait alerté les postes de défense allemands. Un fort ressac dans la Manche, espérait-on, entraînerait ces mines au loin, avant que la flotte d'invasion ne s'avance, à l'heure "H", le long des routes **déblayées à l'avance.**

L'avant-garde de l'invasion était constituée par des flottilles de dragueurs de mines, britanniques et canadiennes. La 31e flottille, placée sous les ordres du commandant **A. H. G.** Storrs, à bord du navire canadien **Caraquet**, était formée par les navires de même classe: Fort-William, Cowichan, Wasaga, Blairmore, Milltown, Minas, Malpeque, Mulgrave et Bayfield. Elle devait pour la première fois, être sous le feu des canons ennemis.

D'autres navires canadiens également incorporés dans d'autres formations: le Canso (16e flotille britannique), le Thunder (4e flottille), le Guysborough, le Kenora, Vegreville et le Georgian (14e).

Certains avaient peu de chance d'en revenir. Les routes de dragage qui leur avaient été assignées devaient les amener à un mille et demi de la côte, bien à portée des canons allemands.

Les dragueurs de mines, accompagnés de deux déposeurs de bouées de jalonnement, se mirent donc au travail. Il leur fallait déblayer des passages sûrs, les signaler par des bouées lumineuses. La coordination de tous les mouvements de l'invasion dépendait de ces petits navires et certains d'entre eux n'avaient jamais été au feu.

Dans l'après-midi du 5 juin 1944, la flottille canadienne, rassemblée au large de l'île de Wright, se dirigea vers le sud, c'est-à-dire vers la ceinture de mines allemandes que les attendait à 40 milles de là. Presque tout de suite, ils se mirent en formation de dragage, avec le Caraquet en tête. Chaque navire était à 800 verges à l'arrière et à 200 verges à bâbord de celui qui le précédait. Un lourd câble métallique, attaché aux paravanes, leur assurait une position correcte. Allignés de cette façon, ils pouvaient draguer une largeur de 1,200 verges. Il leur fallait toutefois balayer dix fois cette largeur.

A cept heures ce soir-là, ils pénétrèrent dans le premier champ de mines et se mirent à l'ouvrage. La pointe de Barfleur en vue, ils ne s'attirent pourtant aucune réaction. Trop occupées pour même penser au danger qu'elles encouraient, les flottilles s'enfoncèrent plus avant dans le champ de mines. La 31e flottille atteignit le bord intérieur de la ceinture de mines sans essuyer d'attaque, et changea au cours à huit heures dix, pour s'approcher des plages, à la faveur de l'obscurité naissante. Gardant une formation précise, et se fiant soigneusement à la navigation à l'estime ,les navires s'approchèrent ,malgré le fort ressac à 1.5 mille de la côte.

Tous retinrent leur respiration lorsque la lune tout d'un coup se mit à briller d'entre les nuages qui jusque là l'avaient recouverte. La minute qui suivit sembla une éternité... Fait étrange, les canons allemands restèrent silencieux.

Retournant vers la haute mer, les navires repassèrent péniblement à travers les eaux déblayées, et, côte à côte, cette fois, refirent un troisième voyage jusqu'à 2 milles du rivage. à 5h.15, le 6 juin au matin, leur tâche principale était accomplie et, sans avoir essuyé un coup de feu, les flottilles fatiguées virent les premiers navires d'assaut arriver.

Les canaux balayés devraient être constamment dragués pour attaquer les mines nouvellement déposées, des catégories nouvelles et moins familières ainsi que d'autres à action retardées. Les caneaux devraient également être élargis.

Les dragueurs de mines revinrent donc à un ancrage qui faisait dos à une DCA allemande, dirigée contre les bombardiers alliés eux-mêmes occupés à bombarder les installations ennemies. Les petite navires avaient bravé les remparts d'Europe et s'en étaient sortis indemnes.

Les équipes des dragueurs de mines n'en avaient pas du tout fini. Ils devaient "reprendre le collier" dans l'après-midi même du débarquement.

Les marins et soldats de l'invasion alliés n'ont pas oublié les petits dragueurs de mines et leur tâche écrasante.

Pour ses services remarquables à la tête de la 31e flottille canadienne, le commandant Storrs a reçu le "Distinguished Service Cross", avec agrafe, "l'United States Legion of Merit", "la légion d'Honneur française" et "la Croix de guerre" avec palme. Il devait prendre sa retraite au grade de contre-amiral en 1962. D'autres Canadiens devaient également faire l'objet de diverses honneurs et récompenses pour leur conduite courageuse dans les champs de mines.

Vingt ans après, s'en souvient-on encore?

—Notre religion, ennemie de la chair? Elle nous l'éternise et, dès maintenant, elle la divinise comme temple du Saint-Esprit.

A.-D. Sertillanges, o.p.

* * *

—Si les corps te plaisent, loue Dieu en eux...; si les âmes te plaisent, aime-les en Dieu.

Saint Augustin

"Nos enfants sont des anges" ... disent les parents – "C'est à voir ! . ." disent les gardiennes

Dans une réunion de parents, si quelqu'un aborde le sujet des gardiennes d'enfants, la conversation ira bon train: c'est un sujet inépuisable. Il en va de même dans les cercles de gardiennes à domicile. Les commentaires deviennent parfois aigres-doux dans les deux groupes.

Comme les deux factions ont besoins l'une de l'autre, parents et gardiennes finissent habituellement par s'entendre, mais souvent après de longues recherches de part et d'autre. Dans les deux cas, les expériences prennent un caractère stéréotypé. C'est ainsi que les parents sont toujours certains de laisser un petit ange endormi au soin d'une étrangère, alors que cette dernière se rend compte que sa charge n'a rien de céleste.

Une maman peut assurer que sa maison est impeccable, mais les gardiennes disent parfois que les mères ne sont pas nécessairement les meilleures maîtresses de maison. Les mères se plaignent que les gardiennes ne lavent même pas leurs propres tasses et soucoupes; de leur côté, les gardiennes disent que certaines femmes s'attendent à ce qu'elles lavent la vaisselle du dîner, en faisant aussi le nettoyage de la cuisine, et sons frais additionnels.

Si les commentaires sont à peu près indentiques à travers le Canada, le taux des salaires est différent. Une enquête effectuée par la Presse Canadienne, d'un océan à l'autre, démontre qu'à certains endroits, on peut retenir les services d'une gardienne pour seulement 25 cents l'heure, alors que dans d'autres régions, on devra payer jusqu'à $2 environ. Un changement s'opère dans ce service à domicile. Les adolescents sont toujours en demande pour garder les enfants du voisinage, mais on demande de plus en plus à ces jeunes filles de suivre des cours dans ce domaine.

Certaines agences se spécialisent dans les groupements de gardiennes adultes. Du fait que le nombre d'agence va sans cesse croissant, des règlements de base sont établis entre parents et gardiennes, ce qui ne plaît pas à tout le monde. C'est ainsi par exemple, que les agences demandent que les gardiennes soient reconduites à leur demeure, après certaines heures. Les parents disent parfois qu'une gardienne qui habite dans le voisinage peut retourner chez elle toute seule, ou encore, ils sont découragés à l'idée qu'il faudra une heure en voiture, pour reconduire cette personne jusqu'à sa demeure. Le père, déjà fatigué de sa soirée; préfère payer un taxi pour la gardienne, ce qui augmente encore les frais.

Différents groupements, comme les associations féminines, les centres sociaux, la Croix-Rouge, et autres, offrent des cours de formation pour les adolescentes qui veulent faire du "baby-sitting".

Les agences en moyenne, gardent une centaine de noms sur leurs listes, et exigent certaines qualités chez les gardiennes d'enfants, à qui on donne parfois des conseils judicieux.

Monseigneur Vital Grandin, o.m.i., l'un des Fondateurs de l'Eglise dans l'Ouest canadien.

On nous demande souvent: "Où en est maintenant la cause de Monseigneur Grandin?" De sources en provenance de Rome, nous avons appris récemment que le procès de béatification du premier Evêque de l'Alberta est à franchir les dernières étapes. Il ne restera bientôt qu'à obtenir l'approbation officielle de deux miracles requis pour cette béatification.

Afin de hâter ce jour et d'obtenir ces miracles, par l'intercession de Mgr Grandin, la Vice-Postulation d'Edmonton vous invite à prendre part aux **neuvaines** mensuelles que se font du **1er au 9** de chaque mois.

Au cours de la prochaine neuvaine de juin, la **messe** sera dite tous les jours aux intentions des personnes qui ont des faveurs à demander. Nous déposerons au tombeau de Mgr Grandin, à Saint-Albert, toutes les intentions qu'on voudra bien nous envoyer.

On peut se procurer **gratuitement** les prières de la neuvaine et des brochures sur Mgr Grandin en écrivant à l'adresse ci-dessous:

Vice-Postulation O.M.I.
9916 - 110e rue (street)
Edmonton, Alberta.

Vient de paraître

"A joual sur les mots"

Ou "Les jeux de l'humour et du hasard"

Après avoir lancé, au cours de la saison, plusieurs livres-choc et grand nombre d'ouvrages sérieux, les Editions du Jour mettent sur le marché un petit livre qui fera rire.

A JOUAL SUR LES MOTS est une collection unique des meilleures coquilles parues dans nos journaux, des extraits les plus savoureux de "compositions" de nos moins bons collégiens, des lettres les plus éloquentes envoyées par les colons au ministère de la Colonisation, etc.

Bref, rien d'important, mais de quoi rire pendant des heures. Pour $1.00, et par les temps qui courent, c'est donné!

L'auteur est un journaliste qui a l'oeil vif, le ciseau rapide et un sens de l'humour très particulier. Il voulait intituler son précieux recueil: "Les jeux de l'humour et du hasard", déjà utilisé par quelque auteur dramatique de France ou de Navarre. Par déférence pour l'auteur, on a gardé ce titre, mais comme sous-titre, en petits caractères.

Le mot "joual" ayant des résonnances profondes au Canada français, on a cru l'utiliser avec profit dans le titre d'un ouvrage où l'on joue beaucoup sur les mots. Enfin, vous verrez!

A JOUAL SUR LES MOTS est en vente à la Librairie SCHOLA(11540, Jasper, Edmonton, au prix ridicule de $1.00.

Les écoles séparées au Canada

La querelle est moins ardente mais le problème reste entier

Les catholiques d'expression française du Manitoba ont été sacrifiés à l'autel des... ambitions politiques. (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 1904).

Le refus du gouvernement du Manitoba quand il a été question de venir en aide aux écoles paroissiales est une insulte aux catholiques (Député de Saint-Boniface à la législature du Manitoba, 1964).

Augmenter les octrois du gouvernement aux écoles séparées de l'Ontario constitue une trahison à l'égard du système des écoles publiques et des contribuables protestants. (Résolution de la Loyal Orange Association, 1963).

La querelle se poursuit peut-être publiquement en termes plus polis que par le passé. Mais le problème reste entier aujourd'hui, tout comme au temps où l'on parlait couramment, en politique, de la "conspiration papiste" et du "conflit orangiste".

LE MANITOBA:

Actuellement, comme souvent dans le passé, le Manitoba est aux avant-postes de l'éternelle querelle sur l'emploi des fonds publics pour aider les écoles paroissiales.

Un relevé de la Presse Canadienne indique cependant que le débat se poursuit avec une vigueur aussi grande dans d'autres provinces. L'Ontario, la Saskatchewan et le Québec procèdent à des rajustements délicats.

Les catholiques du Manitoba font de leur côté une campagne pour l'obtention d'une aide de l'Etat aux écoles paroissiales alors que le gouvernement de cette province se prononce en faveur d'un système d'écoles publiques uniques.

En Ontario, le gouvernement a bravé l'opposition formée de groupes protestants et augmenté cette année les subventions aux écoles primaires catholiques. Mais il a rejeté les demandes en faveur de systèmes séparés pour les écoles secondaires et les collèges qui forment des professeurs.

LES TAXES:

Le gouvernement CCF de la Saskatchewan a fait voter, avant les élections du 22 avril, une législation libérant les partisans des écoles secondaires séparées, dans 16 grand secteurs urbains, du règlement de taxes pour les écoles secondaires publiques.

De son côté le gouvernement du Québec a fait voter une loi fusionnant les systèmes catholiques et protestants sous la direcion d'un seul ministère de l'Education. Il a repoussé les demandes d'un autre groupe en faveur d'un troisième système, neutre celui-là.

Les provinces les moins impliquées dans ce débat sur la religion dans le système scolaire sont la Colombie-Britannique et Terre-Neuve, provinces opposées tant sur le plan idéologique qu'au point de vue géographique. La Colombie-Britannique ne prévoit pas d'écoles confessionnelles et interdit l'instruction religieuse dans les établissement scolaires. Le système des écoles publiques de Terre-Neuve est dirigé par les Eglises sous le contrôle du gouvernement.

Ce problème ,par ailleurs national, plonge dans les premiers temps de la colonisation. Les premières écoles organisées par les Eglises se développèrent en même temps que les écoles des agglomérations administrées par les pionniers et qui ont fourni la base du système d'enseignement gratuit soutenu par les taxes.

COMPROMIS:

Des écoles séparées pour les minorités religieuses, catholiques en Ontario et protestantes au Québec, ont été établies comme compromis politiques pour surmonter la méfiance provoquée en 1841 par l'union des deux provinces centrales.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui a fondé juridiquement le Canada en 1867, établit, dans son paragraphe 93, le droit pour les minorités religieuses de garder les systèmes d'écoles séparées qui existaient au moment de la formation de la confédération. Ce droit fut étendu aux Territoires du Nord-Ouest, à partir desquels les provinces des Prairies ont été formées.

L'Ontario et le Québec sont donc engagées, en vertu de la constitution, à fournir des écoles séparées à leurs minorités, mais cela ne diminue pas en rien l'ardeur des avocats et des adversaires du système. Une troisième force assez importante demande dans les deux provinces l'établissement d'un système neutre conformément aux principes de la démocratie nord américaine.

Dans les Maritimes, un système scolaire unique a été maintenu au moment de l'entrée de ces territoires dans la Confédération; mais des accords conclus aux échelons locaux ont permis d'établir des écoles catholiques. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, l'Eglise catholique construit des écoles et les loue aux commissions scolaires comme écoles publiques catholiques.

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE:

Immédiatement avant et après son entrée dans la Confédération, en 1871, la Colombie-Britannique a voté des lois limitant l'appui du gouvernement au seul système scolaire non-confessionnel. Terre-Neuve a négocié, au moment de son rattachement au Canada, en 1949, une garantie contre toute ingérence dans son système scolaire confessionnel.

L'Alberta et la Saskatchewan ont accepté juridiquement les écoles séparées prévues pour les Territoires du Nord-Ouest, lors de la formation de ces provinces en 1905. Mais le Manitoba, province en 1870, agrandie en 1881, a supprimé l'aide du gouvernement aux écoles paroissiales lors de la Loi sur les écoles, votée en 1896.

Les catholiques du Manitoba firent appel au Conseil privé impérial, qui fit savoir que la province avait pris cette mesure conformément à ses pouvoirs mais qu'on pouvait faire appel au Parlement du Dominion. Un projet de loi remédiant à la situation dans cette province fut proposé à Ottawa, mais sir Wilfrid Laurier y manifesta son opposition car, estimait-il, il constituait une ingérence dans les droits provinciaux. Le problème des écoles manitobaines constitua une grande affaire lors des élections de 1896, mais les libéraux de Laurier revinrent au pouvoir et la loi ne fut pas modifiée.

PAS D'ARGENT:

La loi manitobaine autorise l'établissement d'écoles paroissiales, à fonds privés, mais le produit des taxes municipales et les octrois provinciaux ne vont qu'aux écoles publiques. Des porte-parole catholiques ont déclaré que leur droit concernant les écoles paroissiales sont illusoires sans possibilités financières.

Environ 8,000 des quelque 32,000 enfants catholiques du Manitoba fréquentent 39 écoles privées et secondaires catholiques dans cette province. Un groupe de 10,000 jeunes gens catholiques fréquentent les écoles publiques dans des secteurs à prédominance catholique où on autorise l'instruction religieuse. Les autres suivent les cours des établissements publics normaux.

Le point de départ de la controverse actuelle est le rapport déposé en 1959 par une commission d'enquête provinciale sur l'éducation. Il recommande que le gouvernement de la province aide directement les écoles paroissiales en fonction du nombre d'élèves fréquentant ces écoles.

Des personnalités des écoles catholiques ont estimé que cette formule leur permettrait de faire face à la moitié de leurs besoins et elle a été considérée comme acceptable. Mais elle n'a pas été réalisée.

SEPARATISME:

M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, a proposé que les élèves des écoles paroissiales partagent certains services des écoles publiques. Une commission législative désignée pour mettre au point un système est chargée de maintenir la séparation de l'Eglise et de l'Etat et d'assurer que les fonds publics aillent à un unique système scolaire public.

M. Larry Desjardins, député libéral de Saint-Boniface à la législature de cette province, a déclaré à ce sujet: "C'est une insulte aux catholiques". Les propositions "n'offrent pas une solution finale au problème essentiel", déclare pour sa part Mgr George B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, qui cite les "droits naturels" des parents à avoir un système scolaire de leur choix sans "fardeaux financiers injustes".

L'ONTARIO:

En Ontario, où 30 pour cent de la population est catholique alors que cette proportion est de 22 pour cent au Manitoba, au moins un quart des 1,200,000 élèves des écoles primaires se trouvent dans des écoles séparées.

Environ 12 pour cent du total des revenus provenant des taxes municipales scolaires vont aux écoles séparées en vertu d'un dispositif permettant aux contribuables de régler leurs impôts en faveur d'un système scolaire de leur choix; ils payent souvent des taxes plus élevées s'ils soutiennent les écoles catholiques. D'un autre côté, les octrois provinciaux de l'an dernier ont accordé aux écoles des sommes versées aux écoles publiques financières.

Les écoles séparées se plaignent surtout du fait qu'elles n'obtiennent pas leur juste part des impôts sur les corporations. Les propriétaires catholiques peuvent déclarer qu'ils soutiennent les écoles séparées lorsqu'ils préparent leurs impôts, mais il est impossible aux grandes sociétés de faire savoir quelle est la proportion de leurs actionnaires qui est catholique et soutient les écoles séparées. C'est ainsi qui les impôts des corporations vont au secteur public des écoles.

Le nouvel accord présenté cette année augmente les subventions aux écoles séparées en vertu d'une formule basée sur la proportion de la population qui paye des impôts pour ces écoles.

Ces modifications ont été supportées à la suite d'un appel lancé, fin 1962, par les évêques catholiques de l'Ontario, qui ont également demandé l'extension du système des écoles séparées aux niveaux secondaire et des écoles de professeurs.

FAVORISER L'EDUCATION:

Des groupes de l'Eglise protestante ne tardèrent pas à demander au gouvernement de tenir bon. M. John Robarts, premier ministre, augmenta les subventions dans le but "de favoriser davantage tout le monde sur le plan éducatif", mais rejeta toute extension du système des écoles séparées qui aurait causé des problèmes financiers "effrayants".

Au Québec, où plus de 80 pour cent de la population est catholique, les systèmes protestant et catholique opèrent côte à côte dans une harmonie relative.

Les contribuables municipaux précisent quelles écoles ils soutiennent et le produit des impôts des corporations est distribué en fonction des affiliations religieuses de la population.

Mais les catholiques, voudraient que le partage soit basé sur la population d'âge scolaire uniquement et le gouvernement étudie cette possibilité. En outre, le bill 60 unira les écoles publiques catholiques et protestante sous la direction d'un ministère de l'Education, pour la première fois depuis presque un siècle.

Ceux qui veulent des écoles neutres au Québec ne sont arrivés à aucun résultat concret bien que la Commission provinciale d'enquête sur l'éducation leur ait prêté une oreille favorable.

EN ONTARIO:

Mais ils ne sont pas seuls. Au cours du débat récent en Ontario, un pasteur unitarien, entre autres, déclare que l'argument des protestants contre l'extension des écoles séparées aurait plus de poids si ce qu'on appelle les écoles publiques étaient non confessionnelles au lieu d'être essentiellement protestantes.

De nombreux participants, neutres à ce débat en ont tiré la conclusion qu'un système scolaire authentiquement public éliminerait complètement les religions ou assurerait l'enseignement de tous les dogmes des sectes.

Parlant des origines du système scolaire divisé du Canada, C. E. Phillips, historien spécialisé dans les problèmes d'éducation au College of Education de l'Ontario, écrit: "Avec la tolérance, il n'aurait pas été nécessaire de promulguer la première loi sur les écoles séparées en 1841 et de garantir les droits des écoles séparées en 1867.

"L'éducation au Canada n'a pas été améliorée par la mauvaise conscience, les luttes, les litiges et les pertes qui ont résulté de la promulgation de ces lois".

Copieur !



Audience publique du BGR sur la TV en couleur

Ottawa. — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a révélé qu'il tiendra une autre audience publique à l'automne dans le but d'étudier les possibilités de la télévision en couleur au Canada.

Dans une déclaration rendue publique à Ottawa, l'organisme souligne qu'il recevra des mémoires portant sur la télévision en couleur. L'audience publique débutera le 3 novembre.

Le bureau désire connaître des radiodiffuseurs, des manufacturiers et des autres personnes intéressées à ce sujet le stade de développement des techniques concernant la télévision en couleur et la date appropriée à l'introduction de cette mesure dans notre pays.

A la suite d'une séance publique tenue en janvier 1963, le BGR n'avait pu en arriver à une décision à ce sujet. Mais depuis ce temps, l'organisme a continué d'étudier le problème, a eu des rencontres avec des experts américains et il semble qu'il soit possible maintenant d'en arriver à une décision.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la page 1)

voyées en différents endroits de l'ile.

* * *

Le Caire. — Le président du conseil soviétique, M. Khrouchtchev, termine une visite officielle de 17 jours en Egypte, durant laquelle il a présidé à la cérémonie de parachèvement de la première étape des travaux du géant barrage Asouan, puis a conféré avec les chefs du monde arabe réunis au sommet, puis a pris part à nombre de fonctions publiques et prononça une série de discours durant lesquels il lança un appel en faveur de l'unité des Arabes. Pendant ce temps la présence du chef du Kremlin en République arabe unie fait naître l'inquiétude en Israel, où le premier ministre, M. Levi Eshkol, s'est élevé contre toute introduction d'armes nouvelles, conventionnelles ou non, au Moyen-Orient.

* * *

Washington. — L'Inde s'est assuré l'aide militaire des Etats-Unis, mais au Pantagone, on se refuse à fournir les moindres précisions sur les demandes soumises par le ministre de la défense indien, M. Y. B. Chavan ,au gouvernement américain. De bonnes sources disent cependant que cette aide s'élèverait à environ 150 millions de dollars. Le total des demandes indiennes soumises au gouvernement de Washington s'élèverait à environ 550 millions de dollars pour la prochaine période de cinq ans.

* * *

Tokio. — Tandis que le vice-président du conseil soviétique, M. Anastas Mikoyan, poursuit sa tournée au Japon, en compagnie d'une mission parlementaire russe, un ancien député nippon déclare, à son retour d'un voyage en Chine communiste, que le premier ministre, Chou En-Lai, lui a suggéré d'accroître les relations entre leurs deux pays. L'on voit un rapprochement de Pékin et Moscou au Japon.

* * *

Washington. — Le gouvernement des Etats-Unis remet une protestation formelle au gouvernement soviétique à l'issue de la découverte, dans les murs de l'ambassade américaine à Moscou, d'un important réseau de microphones installés avant 1952, date à laquelle les locaux furent occupés par la représentation diplomatique des Etats-Unis en URSS. On précise, dans les milieux officiels américains, que le réseau qui a été découvert comportait plus de 40 microphones reliés par un système de fils. Certains de ces microphones pouvaient être encore utilisés.

—Il ne faut pas réveiller l'ivrogne endormi.

* * *

—Grande langue, grands mensonges.

* * *

—Qui parle beaucoup ne fait rien.

Vers une nouvelle rencontre entre Paul VI et Athénagoras 1er ?

Rome. — Dans la lettre qu'il a adressée au patriarche Athénagoras 1er, le pape Paul VI écrit: "Nous voudrions renouveler le baiser de paix échangé sur le Mont des Oliviers".

Certains en ont déduit que le pape Paul VI entendait par ces paroles préparer une nouvelle rencontre avec le Patriarche oecuménique de Constantinople. Ce mois-ci, Anthénagoras 1er doit se rendre à Londres sur l'invitation de l'archevêque Ramsey, primat de l'Eglise anglicane. Selon les rumeurs les plus fréquemment entendues à Rome, le Patriarche profiterait de son voyage pour s'arrêter dans la Ville éternelle et rencontrer une nouvelle fois le pap Paul VI.

Les fonctionnaires demandent les mêmes bénéfices

Ottawa. — La Fédération des 75,000 employés de la Fonction publique du Canada demande que les fonctionnaires du ministère de la Défense, obligés de prendre leur retraite prématurément, reçoivent les mêmes bénéfices monétaires que ceux payés à leur retraite aux membres des forces armées.

Le président de la fédération, M. Claude A. Edwards, a rendu publique une lettre datée du 11 mai au premier ministre Pearson. Il a révélé que 18,000 membres de la fédération sont employés par le ministère de la Défense.

M. Edwards a déclaré dans la lettre que le gouvernement n'avait pas indiqué les bénéfices annoncés à l'intention des membres des forces armées s'appliqueraient aussi aux fonctionnaires.

Structure . . .

(suite de la page 1)

sera le titulaire.

5 — "La direction de l'équipement comprendra tous les services techniques nécessaires à la construction et à l'aménagement des établissements scolaires". M. Gilles Bergeron, ci-devant directeur du Service de la construction et de l'équipement scolaires du ministère de la jeunesse, en assumera la responsabilité.

6 — "La direction générale de l'enseignement supérieur se chargera du financement des institutions collégiales et universitaires". Tout comme il le faisait au ministère de la jeunesse, M.Jean-Marie Martin assumera cette fonction.

Enfin, M. Gérin-Lajoie a annoncé que Me Antonio Pelletier agira comme directeur des services juridiques du ministère de l'Education.

TROIS GRANDS PRINCIPES:

"Bien qu'il s'agisse d'un ministère très important, ces structures sont extrêmement simples", a affirmé M. Gérin-Lajoie.

Il a ajouté: "Grâce à cette structure, le ministre, les sous-ministres et les six directeurs généraux seront en mesure de réaliser les trois grands principes qui se dégagent des travaux de la Commission Parent et de la loi instituant le ministère, c'est-à-dire le coordination, le maintien de la confessionnalité et la consultation".

a — Coordination: "La structuration du ministère en fonction des divers aspects de l'enseignement, plutôt qu'en fonction des secteurs (primaire, secondaire, etc.) a été recommandée par la Commission Parent". En classifiant les divers aspects de l'enseignement en six directions générales qui s'occuperont chacune d'un aspect de l'enseignement qui est commun à tous les secteurs, le ministère va assurer une véritable coordination des secteurs primaires, secondaire, technique et supérieur. "La seule exception à cette règle générale est l'enseignement supérieur, qui est comme une entité particulière", a-t-il précisé.

(La Commission Parent suggérait — ce n'était pas une recommandation — de structurer le ministère en trois grands services qui s'occuperaient respectivement de la planification, de l'aspect académique et de l'aspect administratif. Les communiqués du ministère en font aucune allusion à cette suggestion).

b — Maintien de la confessionnalité: ceci "sera assuré par les deux sous-ministres associés, auxquels la loi confère, entre autres responsabilités, celle de l'orientation et de la direction générale des écoles confessionnelles, sous l'autorité du ministre et du sous-ministre. Les sous-ministres associés exerceront ces responsabilités en liaison avec les comités confessionnels du Conseil supérieur de l'Education".

c — Consultation: ceci sera assuré par le Conseil supérieur de l'éducation qui sera "moyen de liaison organique et permanente entre le gouvernement et la société. Toutes les politiques du ministère, en effet, feront ou pourront faire l'objet d'une consultation du Conseil supérieur... Ce principe de consultation sera également appliqué au stade de l'élaboration des politiques par des comités consultatifs du travail. Ces organismes seront constitués au niveau des directions générales et leur champ d'opération sera axé sur un domaine précis de l'administration de l'enseignement", a précisé le ministre.

Propriétés à vendre

A vendre pour régler une succession:

1. Sud Est du 5-58-24-4 — pas de bâtisses — 150 acres en culture — Situé à 5 milles à l'est et 2 milles au nord de Legal.
2. Maison moderne au village de Legal.

Voyez **Rosaire Durand de Legal** ou communiquez par écrit à **L. R. T. 431 édifice Tegler, Edmonton, Alberta.**

La vie française à Victoria

CERCLE DE VICTORIA:

La dernière réunion eut lieu à la salle paroissiale le 6 mai 1964. 17 membres étaient présents.

RAPPORT DES COMITES:

Comité social. — Il est décidé que pour fêter la "Fête des Mères" il y aura le 10 mai à la salle paroissiale un goûter ainsi qu'un petit programme récréatif, suivi du couronnement de la "Mère de l'année".

Comité de la Cuisine. — Mme Daris Gaudet a bien voulu accepter de préparer le goûter pour la "Fête des Mères". Nous remercions M. H. Côté pour la construction de belles armoires dans la cuisine de la salle paroissiale.

Comité de Recrutement. — M. Henri Côté se fera aidé par MM. Julien Moreau et François Théberges et par Mme Elwood pour téléphoner à tous les membres qui ne se sont pas encore enregistrés.

Comité du Sport. — Le terrain en arrière de la salle paroissiale sera disponible pour balle molle, fer à cheval et jeux de boules. Le cercle achètera à cette fin un bâton et M. R. Topping fera don d'une balle.

DIVERS:

M. Jean Archambault nous parle de la Commission royale d'Enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Mme Jean Robillard remplacera Mme Roméo Paquette comme secrétaire du cercle de Victoria. Sincères remerciements à Mme Paquette pour son dévouement.

La réunion mensuelle se termine par un délicieux goûter servi par Mmes Kenny et Chrétien.

BAPTEME:

26 avril, Colette-Marie, enfant de M. et Mme Julien Moreau. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Marc Gaudet. — Félicitations aux heureux parents.

DEPART:

M. et Mme Roméo Paquette ont quitté Victoria pour prendre résidence à Maillardville. Le 26 avril, tous les membres de la paroisse St-Jean-Baptiste se sont réunis pour fêter M. et Mme R. Paquette et pour leur offrir leurs meilleurs voeux de bonheur. Un délicieux goûter fut servi et un appareil photographique leur fut offert. Aux voeux de bonheur se joignent des remerciements sincères pour tous leur dévouement. Merci à M. Roméo Paquette pour tous ce qu'il a fait en vue d'aider les Canadiens français de Victoria, et merci à Mme Paquette (tante Pierrette) pour sa patience et pour les nombreuses heures de travail qu'elle a mises pour enseigner à nos enfants le catéchisme, le français, la diction et le chant.

FETE DES MERES:

Le 10 mai avait lieu une belle fête organisée pour les mamans de la paroisse. Mmes J.-M. Audette, F. Thibel et J. Robillard ainsi que Mlles Micheline et Diane Paquette et tous les enfants nous ont récréées avec un programme de chants et poésies des plus intéressants. Comme les années précédentes, le nom de la "Maman de l'année" fut tiré au sort et c'est Mme Réal Topping qui fut élue. Après son couronnement sa "Majestée" reçut un corsage d'oeillets roses et une jolie assiette à gâteau offert par le cercle de Victoria. La fête se termina par un goûter de crème glacée et gâteaux.

Marie Robillard, secrétaire

—La volonté ne se donne pas, elle se conquiert.

Louis Rouzic

• • •

—Aimer Dieu, c'est aussi une des façons d'apprendre à n'avoir peur de rien.

Vladimir Ghika

• • •

—La volonté est la plus grande moitié du génie.

Montalembert

Annonces classées

LEGAL

COURONNEMENT DE LA REINE DE MAI:

Le 16 mai à 8h. p.m., une soirée récréative eut lieu au gymnase de l'école pour le couronnement de la Reine de mai. Les candidates à la royauté éphémère d'un soir étaient: Mlles Sylvia Bergevin, gr. 9; Diane Beckman, gr. 10; Thérèse Sigouin, gr. 11; Henriette Deslauriers, gr. 12. Celle qui vendit le plus de billets pour un tirage au profit de la Cité étudiante fut proclamée et couronnée reine; l'honneur échut à Henriette Deslauriers qui fut proclamée par Raymond Titiryn, président de la Cité étudiante. Tous présents s'empressèrent d'offrir félicitations et voeux de bonheur à la reine puis vint la présentation d'un riche ensemble de collier et de pendant d'oreilles; un cadeau très joli mais de moindre valeur fut offert à chacune des autres concurrentes. Le billet tiré pour la radio portait le nom de M. Albert Pouliot, résident du Château. Félicitations à notre gentille petite reine dont le règne fut de bien courte durée, caractère de tout ce qui est terrestre.

Sylvia Lamoureux

VISITE DE NOTRE EVEQUE:

Mardi soir les paroissiens de Legal avaient le privilège d'accueillir leur évêque en tournée de confirmation dans le secteur du diocèse. Soixante-six enfants et quatre adultes se sont agenouillés aux pieds du représentant du Christ pour eux et ont été faits soldat du Christ par le sacrement de confirmation. Les paroissiens ont ensuite été heureux de rencontrer Son Excellence et de lui exprimer leurs sentiments d'affection et de gratitude. Le passage de l'évêque dans une paroisse est le passage du Christ rendu visible.

INSPECTION DES CADETS:

Le 20 mai à Legal, eut lieu l'inspection annuelle des Cadets de l'Air par les officiers d'Edmonton et du village. La soirée perdit de son charme à cause de la pluie au lieu de faire les exercices en plein air il fallut parader dans le gymnase de l'école. Après l'inspection un banquet, préparé et servi par les dames Auxiliaires, réunit à la salle communautaire officiers et cadets. M. T. Fink, ancien principal de l'évole et responsable depuis douze ans des Cadets de Legal, reçut une médaille en reconnaissance des services rendus à nos jeunes. Depuis le début de l'année scolaire M. Fink est venu toutes les semaines de Namao pour s'occuper de nos jeunes. Félicitations à M. Fink.

Chaque année à l'occasion de cette cérémonie on constate de l'amélioration et un accroissement d'intérêt chez nos jeunes et plusieurs au sortir de l'école se dirigent vers la profession d'aviateur. Mercredi dernier, les directeurs des cadets venus à Legal pour l'inspection finale étaient le commandant Hulbert, les sergents C. Malcolm et T. Fink, le secrétaire provincial Ustenov et les officiers Telford, G. Dubois et A. Derrien.

RECITAL DE MUSIQUE:

Les élèves de musique ont eu leur récital dimanche après-midi, les 33 élèves sont venus jouer chacun un morceau de piano; Yvonne Caouette, élève de M. Surette, de Morinville, a joué un morceau de piano "Minuet en G", Georges Préfontaine agissait comme maître de cérémonie. Les parents qui sont venus nombreux applaudir aux succès de leurs enfants étaient heureux de constater leur progrès. Après le récital qui eut lieu au gymnase de l'école les parents et les élèves ont été invités de se rendre au couvent pour un goûter et la distribution des prix. Félicitations aux élèves qui ont si bien réussi leur programme et au professeur, Sr Denise Piché pour le beau travail accompli. Merci à Sr B. Dumoulin, supérieure au couvent pour les prix donnés afin d'encourager les élèves.

TRACK MEET:

Vendredi le 22, était une date depuis longtemps désirée par les élèves des écoles de Bon Accord, Gibbons et Legal. Malgré un soleil boudeur et une température plutôt froide les élèves se sont rencontrés dans la cour de l'école de Gibbons et les différents numéros au programme commencèrent vers 9h.30: courses, sauts, etc., c'était intéressant de suivre le pointage à chaque nouvelle épreuve; la tension augmentait comme l'après-midi tirait sur la fin .Les enregistreurs des points obtenus se réunirent additionnèrent les points et finalement l'école de Legal fut proclamée première avec 168 points; Bon Accord 161 et Gibbons en troisième. Deux trophées et trois coupes furent remportés par l'école de Legal. Les coupes pour le groupe des juniors furent gagnées par Ernest Pelletier, Léonie Fortin et celle des juniors par Gaston Parent.

LA FETE DE LA RECONNAISSANCE:

Samedi soir les élèves du couvent ont eu une soirée récréative en l'honneur de la fête de Soeur Supérieure du couvent; par des pièces parlées, des chants et de la musique les élèves ont exprimé leurs sentiments de reconnaissance et d'affection envers celle qui, depuis dix ans, se dévoue au bien de la jeunesse. La reconnaissance est une fleur délicate qui croît dans un climat de compréhension et d'affection.

Bernadette Lavoie.

PREMIERE COMMUNION:

Pour 34 petits garçons et petites filles, de Legal, dimanche le 24 mai,

ST-JOACHIM

Les Scouts de la paroisse ont participé au Camporee qui eut lieu sur les bords de la rivière White Mud à une quinzaine de milles d'Edmonton, durant la longue fin de semaine. Deux Patrouilles, composées de Bernard Duperron, C.P., Jean Moreau, Second, Théodore Lambert, Philippe Lachambre, Richard L'Abbé, Richard Gaucher et Guy Jodoin, C.P., Réal Constantin, Second, Robert Despins, René L'Abbé, Joseph Duperron et Patrick Buckley, sous la direction de M. Jacques Baril, Chef de Troupe, ont passé une agréable fin de semaine sous la tente. Ils ont campé avec une trentaine de Patrouilles scoutes de la ville. M. Bob Tomlinson était le chef de camp. Le Patrouille de Bernard gagna un ruban de première classe dans l'art de faire du bon thé sur un feu ouvert. Alors que la pluie descendait sur le camp, dimanche matin, les Scouts ont participé à la Messe sous une grande tente "Marquise". Dans l'après-midi, nos Scouts reçurent la visite du Père Maurice Joly, aumônier, qui était accompagné de M. Adrien Lachambre, président du Comité Protecteur. A tout prendre, nos Scouts ont bien fait leur besogne et ils ont vécu intensément la loi scoute pendant ces trois jours.

La Scoutmaitrise veut remercier le Comité Protecteur pour son appui. Bravos et mercis à MM. Emile L'Abbé, Emilien Dupuis, Adrien Lachambre et Paul Châtain qui ont transporté nos garçons.

Chef

De passage

Madame Felix Champagne, de Joliette, P.Q., était de passage à Edmonton, ces jours derniers. Elle est venue assister à la célébration du 50e anniversaire de sa soeur, la Révérende Soeur Marie-Blanche, religieuse de la Charité d'Evron. Cette célébration a eu lieu à Trochu, Alberta.

JOUSSARD

Une grande fin de semaine est une occasion de faire plusieurs choses.

M. Camille Goutier et plusieurs scouts de la région se sont rendu au camp à Assineau.

La famille Wilfrid Couturier, ainsi que Mme Tony Charron, ont fait un voyage à Edmonton.

Mlle Gloria Keylor, maîtresse à notre école, était heureuse de recevoir la visite de ses parents d'Edmonton.

Les familles Willie Charrois et Julien Carrier ont eu la visite de M. et Mme Pierre Dolton, de Grande-Prairie.

PREMIERE COMMUNION:

Dimanche le 24 mai, fête de la Sainte Trinité, un groupe de six enfants, accompagnés de leurs parents, recevaient avec joie et candeur Jésus-Hostie: Doris Claveau, Patty-Ann Carrier, Helen Charrois, Suzanne Dubé, Sandra Gladue et Larry Caudron.

Dimanche prochain un autre groupe suivra cette exemple.

BAPTEME:

Marie-Louise-Dianne, fillette de M. et Mme Julien Carrier, née le 10 mai, baptisée le 24 mai par le R.P. Desrochers. Parrain et marraine: Paul et Thérèse Carrier, frère et soeur de l'enfant.

était le jour béni où ils s'approchèrent de la Sainte Table pour la première fois. Au prône, M. le curé G.-H. Primeau s'adressa aux parents et leur exposa leur responsabilités vis à vis de ces petites âmes si pures et si limpides. Au moment de la communion les parents accompagnèrent leurs premiers communiants au banquet eucharistique. Espérons que ce beau jour de leur première communion sera pour chacun un jour heureux où ils aimeront à revenir par la pensée pour savourer de nouveau ce bonheur inexprimable de la première communion. Pendant la messe quelques petites élèves des grades quatre, cinq et six firent entendre de très beaux cantiques: On this Day, O Beautiful Mother, Le voici l'Agneau si doux, Vers l'autel de Marie.

FETE AU VILLAGE:

Que vous annoncer cette semaine pour le Fête au Village à Legal pour les 25 et 26 juillet? Oh oui! une surprise vous attend. La présence de quelqu'un que vous entendez souvent et que vous aimerez certainement rencontrer et avec qui faire un brin de jasette, sans qu'il vous en coûte de "L'ARGIN".

A l'Académie Assomption

Courte semaine cette fois puisque nous avons congé le 18 en l'honneur de la Reine Victoria. A Montréal, certains étudiants ont brûlé un drapeau... Nous, nous étions en train de NOUS faire brûler sous le soleil. C'est beaucoup plus amusant!

Mais de retour en classe, nous nous engageons en de chaudes discussions. Un drapeau canadien, quand l'aurons-nous? Et il y a toujours beaucoup de choses à dire, car nous répétons ce que nous pensons et ce que nos parent pensent... Ces pauvres parents, espérons que nous les citons toujours très bien.

Jeudi après-midi, quelle surprise! M. l'Inspecteur de l'Ecole secondaire s'amène vers 2h. Il visite les Mathématiques de 10e, la Psychologie de 11e et la Chimie de 12e. Ce M. Hrabic est très gentil et tout le monde — professeurs et élèves — est en tenue de dimanche. Pour finir l'après-midi, c'est bien agréable.

Voici déjà notre annuaire! On nous l'avait promis pour le 1er juin et nous ne sommes qu'au 21 mai. Quelle joie de se reconnaître dans les différentes photos. Et la présentation aussi est améliorée. Nous sommes fières de montrer cet album à nos parents et amis. Merci à Sr Ange-Marie et son équipe qui ont si bien travaillé. Un merci tout à fait spécial à Sr Bernadette-des-Lys qui a donné généreusement de son temps. Vous reconnaîtrez ses doigts de fée sur plusieurs pages.

Vendredi après-midi, grand débat en 10eA sur les mérites relatifs des longues et des petites voitures. Croyez-vous que les "punaises" seront victorieuses Mais non, les autos traditionnelles l'emportent encore, grâce à l'équipe de Denise Ouimet. Mais le groupe vaincu, avec son chef Marylène Morvan, s'est bien tiré d'affaire. N'est-ce pas que Sr Marie-Paule de-Jésus a le tour de nous faire pratiquer notre parler français?

Avec la fin de l'année, il faut bien songer à préparer 64-65. Nous aurons donc bientôt des élections pour le Conseil Etudiant. Plusieurs se proposent de mener des campagnes électorales très actives. Deux candidates seulement se disputeront le poste de Présidente. Qui sera notre nouveau Capitaine?

Dimanche le 24 mai, réunion des Amicalistes à laquelle nous participons un peu. Nous leur rappelons des souvenirs en chantant. Sans doute qu'elles aimeraient venir se joindre à nous pour des danses si gaies que nous montre Mlle Lefebvre.

Henriette Zuidberg, 10B

EGG LAKE

Mme Ernest Paré accompagna son fils Henry jusqu'à Edmonton où il prit l'avion pour Inuvik, où il sera employé pour les prochain six mois.

Mme Paré fit aussi un autre voyage à Fort McMurray avec Mme Camille Théroux.

M. et Mme Maurice Lebeuf eurent des visiteurs d'Edmonton pour le congé de la fin de semaine. Mme Armand Lebeuf, Mme Jos. Salopek et ses deux enfants.

Mike Przysiezny est retourné à son travail pour la Tri-City Drilling. Il s'attend de travailler dans la province de Québec pour les prochains quatre mois.

M. et Mme Jos. L'Heureux eurent plusieurs visiteurs pour la fin de semaine. Ce furent M. et Mme Raymond L'Heureux ainsi que M .et Mme Albert Courchesne et leurs trois enfants.

M. et Mme Denis Amiot reçurent la visite de M. et Mme Jos. Dakin et M. et Mme Walter Dakin, d'Atmore.

L.A.C.F.A. . . .

(suite de la page 1)

M. Edgar Belair, Fort Saskatchewan
M. Hervé Michaud, St-Vincent
Mlle Jeannette Poirier, Edmonton
M. Léo Lambert, St-Paul
Sr Gisèle Beaulieu, s.c.e., Edmonton
M. Laurent Beaudoin, Beaumont
M.Lorenzo Raiche, Edmonton.
Sr M.-Fernande-de-Jésus, f.d.j., Lac-la-Biche
Sr M.-Hector, f.d.j., Morinville
M. James Connelly, St-Boniface
M. Maurice Gobeil, Beaumont
Mlle Simonne Lavallée, Edmonton
M. Albert Lavoie, Jean-Côté
M. Ernest Tremblay, Lafond
M. Yvon Benoit, Végreville
M. l'abbé J. Lachance, St-Paul
M. Narcisse Ménard, Plamondon
M. Albert Blouin, Nampa
M. Jacques Lafleur, Guy

Chevaliers de Colomb

Conseil LaVérendrye

A leur assemblée du 12 mai les frères de ce conseil se réunissaient en grand nombre en l'honneur de nos anciens Grands Chevaliers.

Nous publions ci-dessous une liste indiquant les noms des Grands Chevaliers qui ont rempli les fonctions attachées à cette honorable charge.

J.-J. LeBlanc — 1912 - 20 - 21
J.-E. Amyotte, M.D. — 1921 - 22
E. Boissonneault, M.D.—38-39—42-43
J.-L. PetitClerc, M.D. —
J.-O. Pilon — 1939 - 40
Albert Rocque
C.-E. Gariépy, Hon. — 1940-41
Adéodat Boileau (décédé) — 1941 - 42 - 45 - 46
Alphonse Sylvestre — 44 - 45 - 46 — 53 - 54 - 55
Dené LeBlanc — 1946 - 47
André M. Déchêne, Hon. — 1947 - 48
Joseph Villeneuve — 1948 - 49
Arthur St-Pierre — 1949 - 50
Euclide Hébert — 1950 - 51
Guy Beaudry — 1951 - 52
J.-A.-Marcel Lambert — 1952 - 53
Jean-Louis Barbeau — 1955-56
Laurier Picard — 1956 - 57
Irenée Turcotte — 1957 - 58
Arthur Pilon — 1958 - 59
Roland Patenaude — 1959 - 60
J.-A. Nadeau — 1960 - 61 - 62

A cette occasion furent présentés à nos anciens Grands Chevaliers un certificat encadré, certifiant leur dévouement envers le conseil, pendant leur terme d'office. Chaque présentation était émouvante, en outre celle du 1er Grand Chevalier du conseil, J.-J. LeBlanc — initié il y a 53 ans —, et présenté par son fils, René, lui aussi ancien Grand Chevalier.

Le juge André Déchêne, ancien Grand Chevalier, fit la présentation au Juge senior, C.-E. Gariépy, ancien Grand Chevalier.

Alphonse Sylvestre — qui remplit cette fonction pendant quatre ans — fit bien son devoir en présentant les certificats aux autres Grands Chevaliers, assemblés ce soir-là.

Euclide Hébert, ancien et présentement Grand Chevalier du Conseil P. Fouquet, de Vancouver, exprima, par télégramme, son regret de ne pouvoir assister à cette fête.

Arthur de Rocquigny, ancien Grand Chevalier du Conseil Goulet, de St-Boniface, Man., actuellement à la tête du Conseil LaVérendrye, président de l'assemblée, eut l'honneur de présenter une carte honoraire à vie aux frères Julien LeBlanc et Edward Gariépy.

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Nous avons eu une pluie abondante les 21, 22, 23 et 24 mai; après le souper du 24, le bon Dieu a répondu aux prières des personnes qui ont prié pour le beau temps et Il nous dit: "Demandez et vous recevrez", nous a redonné le beau temps; Deo gratias ac Mariae.

Le dimanche de la Trinité, notre chapelain a prêché aux messes de 8h.30, 10h.30 et 4h.; le 21, il eut 4 extrêmes-onctions et il n'y eut qu'un décès sur ces quatre personnes; l'extrême-onction ne fait pas mourir, car c'est le sacrement des malades.

Le 28, ce sera la Fête-Dieu, il convient d'assister à la messe pour remercier Jésus de se donner à nous dans la sainte communion, et prenons part à la procession de dimanche prochain, là où elle se fait.

Le 31, dernier jour du mois de Marie, nous célébrerons la fête de Marie, Reine de l'Univers; cette fête fut instituée en octobre 1954; ce jour-là, faisons, en public ou privément, la Consécration au Coeur Immaculé de Marie — telle que prescrite par le Souverain Pontife.

Actuellement, à notre hôpital, nous avons une moyenne de 17 communions tous les matins et au Pleasant View Lodge la moyenne est la même chaque semaine: 17.

Nous ont quittés: Mmes Anasthasie Nadeau, de Falher, et Bernadette Côté, de Whitemud Creek.

Sont encore avec nous: Mmes Rosa Chauvette, de McLennan, Frances Dubé, de Joussard, Thérèse Paquette, de Canyon Creek; MM. Isaïe Archambault et Alphonse Roy, tous deux de Pleasant View Lodge, Alexis Maurier, de Canyon Creek.

Jean-Sé-Pu

Ottawa la belle

Ottawa. — Le ministre des Travaux publics a déclaré à Ottawa que la capitale doit être belle et constituer pour les Canadiens un motif d'orgueil. M. Deschatelets a dit que les gouvernements fédéral, provincial et municipal ont la responsabilité de rendre la capitale accueillante pour tous les touristes. Il a fait cette déclaration au moment où les représentants du gouvernement et de la capitale s'engageaient, par signature officielle, à partager les frais de construction de deux nouveaux ponts sur la rivière Rideau. Le coût de ces deux ponts s'élève à $3,500,000.

Au Collège St-Jean

Les cours d'Education sont terminés! Les philosophes ont gradué et sont partis! Félicitations! Les rhétoriciens? De même. Les élèves de Belles-Lettres? Partis. Le nombre des élèves a énormément diminué de 360 à 200. Il y a maintenant un peu moins d'air chaud dans la cour.

Le mercredi 6 mai, ont eu lieu les élections pour la Cité Junior 1964-65. Voici le nouveau conseil: Denis Lord, d'Edson, président; Jean-Bernard Jubinville, d'Edmonton, président des externes; Paul Riopel, de Morinville, secrétaire; Denis Cloutier, de McLennan, ministre des jeux; Gérard Cyr, de St-Paul, ministre des travaux; Louis Lord, d'Edson, ministre de la propagande; Albert Tardif, de St-Paul, ministre social. — Félicitations aux élus!

Comme vous le savez, le R.P. Paul-Antoine Hudon, o.m.i., nous a quittés pour les missions de Duck Lake, Sask. Avant de nous priver de sa présence, il a présenté vingt et une médaille en argent à nos meilleurs sportifs. En cette même soirée, divers trophées ont été présentés aux équipes de hockey et de football.

Pour des raisons de surveillance, le Rév. Frère Roger Hurtubise et le R.P. François MacMahon, venus respectivement de Lebret et de Rome, nous sont arrivés dernièrement pour augmenter le personnel du Collège.

Vu que le beau temps est maintenant arrivé, nous nous permettons d'aller faire du sport au soleil. Il y a déjà quelque temps que les équipes de balle-dure et de tennis sont organisées. Nous avons même une équipe de balle-dure qui joue à l'extérieur; elle est sous la direction de Adrien Bouchard.

Le samedi 23 mai, M. Jules Lacoursière est venu interviewer nos six candidats pour le voyage interprovincial. Ils attendent avec un peu de patience les résultats. Qui représentera le Collège sur le voyage cette année?

Le mardi 19 mai, M. Terry Harper, des Canadiens, est venu nous visiter. Après avoir parlé pendant quelques minutes, il présenta un gouret au capitaine des Bantams, M. Louis Lord. Il nous donne ensuite une photographie de lui-même et une autre de l'équipe des Canadiens. L'an dernier, c'est Bernard "Boom Boom" Geoffrion qui nous a rendu visite. Qui sera-ce l'an prochain?

Le samedi 30 mai, aura lieu à Lakeview le pique-nique annuel de l'Immatriculation. Nous revivrons l'épopée de Dollard des Ormeaux, les versificateurs représentant les seize braves, et les autres les Iroquois; il y aura aussi le jeu des drapeaux et enfin les bains "forcés" dans le lac. Quelques-uns semblent vouloir cette fête terriblement!

Il nous reste maintenant qu'une quinzaine de jours avant la fin de l'année scolaire, qui se terminera vendredi le 12 juin à 11h.30 a.m. L'horaire des examens est à l'affiche. Quelques désappointement, mais les dents grincent, les plumes s'éveillent, les vieux livres poussiéreux s'ouvrent afin de revoir la matière de cette année. Aie! Allons-y les gars si nous voulons avoir des 70 pour cent comme moyenne!

Alors, je vous souhaite maintenant le bonjour car il faut que j'aille éveiller mon crayon...

SPIRIT-RIVER

BENEDICTION DU PENSIONNAT ST-GABRIEL:

Au cours de l'après-midi du 17 mai, S.E. Mgr Henri Routhier, o.m.i., bénit solennellement le pensionnat bilingue St-Gabriel, de Spirit River, dirigé par les RR. SS. Grises de la Croix.

Tout d'abord, Son Excellence procéda à la bénédiction de la chapelle et de chacune des pièces de la maison.

Après la cérémonie, un groupe de pensionnaires souhaita la bienvenue à Son Excellence et aux invités, puis exécuta quelques chants appropriés.

Dans une allocution, Son Excellence exprima des félicitations aux Soeurs Grises de la Croix et les encouragea dans leur oeuvre auprès des jeunes.

Un succulent goûter fut servi aux invités. Etaient présents: S.E. Mgr Routhier, le R.P. Proulx, o.m.i., curé de la paroisse, M. l'abbé M. Baril, curé de Donnelly, le R.P. L. Lafontaine, o.m.i., curé de Tangente, les RR. SS. Sainte-Croix de Donnelly, les RR. SS. Grises de la Croix de l'hôpital et du couvent de Tangente, M. Frank Hesse, contracteur et son épouse, Messieurs les commissaires et leurs épouses.

Que l'Archange Gabriel daigne protéger ce pensionnat et celles qui l'habitent.

Germaine Hurtibise

—Langue sensée est toujours modérée.

• • •

—Grand parleur est peu consulté.

• • •

—Il faut qu'un menteur ait bonne mémoire.





Servez-vous de cette formule pour envoyer votre abonnement.

Je n'ai pas le temps de courir les rues . . . alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.

Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..............................

pour abonnement pendant .... an.

Prix de l'abonnement: Canada, $3.50; étranger, $4.50

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

LUNDI AU VENDREDI
6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio-Réveil
8.29—Manchettes
8.30—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles
9.02—Intermède
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.30—Troubadours
9.58—Intermède
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-journal
11.10—Jeunesse dorée
11.25—Visages de l'amour
11.40—Eclairez-moi
12.00—Régina coeli
12.02—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Q'en pensez-vous
12.45—Journal agricole
12.58—Nouvelles
1.00—Fémina
1.15—Psychologie
1.29—Manchettes
1.30—Plein soleil
1.53—Intermède
2.00—Nouvelles
2.02—Sieste musicale
2.55—Sports
3.00—Nouvelles
3.05—Divertissement
4.00—Radio-journal
4.15—Insp. Tanguay
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Page à l'autre
5.06—Kiosque à chansons
5.30—Nouvelles
5.32—Kiosque à chansons
6.00—Nouvelles
6.02—Météo
6.05—Sports
6.10—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—Informations
7.30—(Selon le jour)
9.00—(Selon le jour)
9.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Le bel âge
11.00—Manchettes
11.02—Sous l'abat-jour
11.55—Radio-Ouest
12.05—Fin des émissions

SAMEDI
6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.32—Musique en tête
6.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Tante Lucille
9.30—Tintin
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Un beau soleil
11.00—Nouvelles
11.10—Un beau soseil
11.15—Vers demain
11.30—Un beau soleil
12.00—Regina coeli
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
1.00—A votre santé
1.10—Chansonniers
1.30—Nouvelles
1.32—Chansonniers
2.00—Rendez-vous
3.00—Nouvelles
3.02—Rendez-vous
4.00—Prog italien
4.30—Prog cri
5.00—Reportage
5.30—Notre pays
6.00—Langue pendue
6.30—Variétés
6.45—Chapelet
7.00—Informations
7.30—Avec Paul
10.00—Prok. ukrainien
10.30—Avec Paul
11.55—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE
8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Ballade musicale
9.30—Prog. norvégien
10.30—Terre nouvelle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. Allemand
4.30—Radio-théâtre
5.00—Radio-journal
5.30—Cabaret du soir
7.00—Informations
7.30—Cabaret du soir
7.55—Sports
8.00—Cabaret du soir
9.00—Sérénade
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Sérénade
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

LUNDI:
7.30—Scènes du monde
9.00—Quatre cordes
9.15—Affaires de l'Etat
9.30—Arts et lettres

MARDI
7.30—Concert
9.00—Amour et chansons
9.30—Canada français

MERCREDI
7.30—Concert
9.00—Petit concert
9.30—Ecrivains

JEUDI
7.30—Symphonies
8.15—Le Lied
8.30—Récital d'orgue
9.00—Variété du Qué.
9.30—Place publique

VENDREDI:
7.30—Chasse à l'inconnu
8.00Chorale
8.30—Auteurs étrangers
9.00—Sérenade
9.30—Prog. Hollandais

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

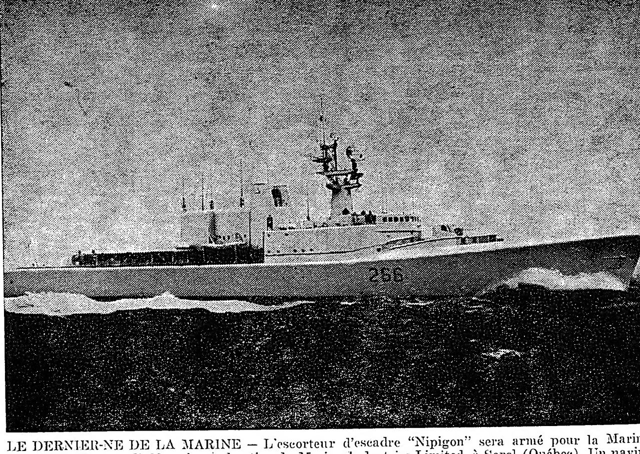
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....



LE DERNIER-NE DE LA MARINE — L'escorteur d'escadre "Nipigon" sera armé pour la Marine du Canada, le samedi 30 mai, au chantier de Marine Industries Limited, à Sorel (Québec). Un navire de la même catégorie, l'"Annapolis", sera achevé vers la fin de cet été à Halifax. Ces deux navires formeront une nouvelle classe, celle de l'"Annapolis. Ces deux navires sont les premiers à incorporer dans leur structure même un hangar à hélicoptère, un pont d'envol et le sonar canadien à profondeur variable. Ces améliorttions bajeures augmentent considérablement la portée de ces navires en ce qui concerne la recherche, la détection et la destruction des sous-marins modernes.



Tharcis Forestier, directeur de l'Information à CHFA assiste actuellement au congrès annuel des directeurs des informations et des chroniqueurs sportifs qui a lieu à Saskatoon. Quelque deux cents délégués des différents postes de radio et télévision, et journaux de l'Ouest canadien participent à ces assises qui traitent des nombreux problèmes relevant de l'Information.

—Pratiquez l'Evangile et pratiquez les sports; ne négligez ni votre âme ni votre corps.

Pie XI

* * *

—Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire voltige-t-il encore sur tes os décharnés?

D. Mussot

Le chapelet à CHFA

MAI 1964

28. Les paroissiens, paroisse S.-C., de Donnelly
29. La paroisse St-Joachim
30. Les vieillards du Foyer Youville, le St-Albert.

JUIN 1964

1. Les familles Besse et frères, de Falher
2. La paroisse St-Joachim, d'Edmonton
3. Les paroissiens de la paroisse Sacré-Coeur de Donnelly
4. Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Vimy
5. Les paroissiens, paroisse cathédrale de St-Paul
6. La famille de M. et Mme Paul Benoit, d'Edmonton
8. La famille de M. et Mme Albert Nan-Hecke, de Bremner
9. La mission St-Marcel, paroisse de Guy
10. La paroisse St-Emile de Legal
11. Les Chevaliers de Colomb, Conseil Thérien, de Bonnyville
12. Un paroissien, paroisse de l'Immaculée-Conception, Edm.
13. Les employés de l'hôpital de la Miséricorde, d'Edmonton
15. La famille de M. et Mme Armand Brien et fils, de Falher
16. La paroisse de Thérien
17. La famille de M. et Mme Alphonse Fournier, de Donnelly
18. Les paroissiens, paroisse cathédrale de St-Paul
19. La paroisse de St-Edouard
20. Les employés de l'hôpital Général, d'Edmonton
22. La famille de M. et Mme Alexandre Challier, de Falher
23. La paroisse de St-Albert
24. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb
25. La paroisse cathédrale de McLennan
26. Le Poste canadien-français Radio Edmonton Ltée
27. La famille de M. et Mme Gérard Rousseau, de Morinville
29. La famille de Mme Agnes Leduc, de Morinville
30. Les vieillards du Foyer Youville, de St-Albert.

Le vertige: un trouble du système vestibulaire

Quand on est victime d'une sensation de malaise indéfinie, quand il semble que le sol remue, que la tête est lourde, quand on est sur le bord de l'évanouissement, on a tendance à dire: "J'ai le vertige."

En réalité, il existe une quantité de malaises donnant plus ou moins une impression de déséquilibre, "d'être dans du coton", qui sont des faux vertiges aux yeux des médecins. Les hypertendus graves ont souvent de ces faux vertiges qui accompagnent également la "bonne crise de foie". Le lit donne l'impression de devenir mouvant, parfois la chambre tourne. La cirrhose, le diabète grave, de sérieuses intoxications digestives ou médicamenteuses (abus de quinine, par exemple ou de salicylate de soude), l'excès d'alcool ou de tabac peuvent provoquer cette sensation de faiblesse, de molesse qu'on ressent après plusieurs jours de jeûne ou de diète. Ces malaises peuvent s'accompagner d'une impression de tournoiement, de perte de l'équilibre. Ce ne sont pas de vrais vertiges.

LABYRINTHE DANGEREUX:

Le vertige proprement dit est une atteinte du sens de l'équilibre qui fait que l'homme debout a l'impression que sa propre personne et les objets qui l'entourent sont animés d'un mouvement tourbillonnant. Il s'accompagne souvent de sifflements et de bourdonnements d'oreille, ce qui n'a rien de surprenant, car le vertige est un trouble de l'organe de l'équilibration qui se situe dans l'oreille interne.

L'oreille interne ou labyrinthe comprend un organe de l'audition, la cochlée, et un organe de l'équilibration, le vestibule .C'est l'atteinte du vestibule, organe assurant le sens de l'équilibre, qui permet à l'homme de se tenir debout. Il n'est pas rare que les deux parties du labyrinthe, cochlée et vestibule, soient atteintes en même temps. Beaucoup de vertiges s'accompagnent de surdité et certaines surdités s'accompagnent de vertiges.

Le système vestibulaire de l'oreille interne vontrôle, à chaque instant, notre centre de gravité. Quand il est lésé, apparait cette impression de mouvement, de tournoiement caractéristique.

Le vertige est un trouble très déplaisant car la personne qui en est atteinte craint toujours de tomber. Elle n'ose plus sortir seule. L'angoisse du vertigineux est justifiée. Elle est toutefois secondaire au trouble physiologique qui a amené l'apparition du vertige. Il ne faut pas le confondre avec celle du malade auxieux agoraphobe, par exemple, qui a peur de traverser une rue ou une place publique, parce qu'il est la proie d'une angoisse profonde. Le "mal des hauteurs", sensation de déséquilibre s'accompagnant de nausées, parfois de vomissement et de la sensation de déséquilibre ne signifie pas, non plus, qu'il y ait une atteinte du vestibule, c'est-à-dire une tendance au vertige vrai.

ANOMALIE VUE A TRAVERS DES VERRES GROSSISSANTS:

Les vertiges vrais apparaissent fréquemment à la suite d'un accident, d'un choc qui a lésé l'oreille interne. Ils peuvent être suffisamment graves pour entraîner une incapacité de travail totale ou partielle. Il est très important de pouvoir évaluer avec précision leur gravité, par exemple dans le cas d'une expertise médico-légale en vue d'attribuer une pension à la suite d'un accident de la route ou du travail.

Il est intéressant également de pouvoir déceler avec précision la tendance au vertige à certaines professions (pilotes de jet, par exemple) dans lesquelles l'oreille interne est particulièrement menacée par les changements de pression ou les inhalations intenses. Le vestibulie est relié au système musculaire des yeux par des relais spéciaux. Quand il y a une atteinte du vestibule, cette atteinte se traduit par des mouvements oculaires spéciaux qui sont la "signature du vertige". Les yeux se déplacent alors très lentement vers la droite et reviennent très rapidement vers la gauche, réalisant une sorte de tremblement oculaire spécifique avec deux secousses dans le temps — l'une, lente — l'autre, rapide. Jusqu'ici cette anomalie, dont on sait depuis longtemps qu'elle est liée au vertige, était étudiée à travers des verres grossissants. L'examen de l'observateur entraîné, bien sûr, était le seul mode d'appréciation de l'ampleur de ces mouvements Une science nouvelle, la mystagmographie, permet maintenant d'enregistrer de façon précise ces mouvements musculaires.

La mystagmographie tend à se généraliser. Les services spécialisés disposent d'un mystagmographe. Les enregistrements obtenus sont la preuve formelle de l'existence des vertiges et permettent d'apprécier leur gravité. On peut aussi provoquer le mystagmus de diverses façons en mettant de l'eau dans l'oreille, en faisant tourner le sujet longtemps, en faisant passer un courant électrique dans ses oreilles, etc. Selon la forme qu'il affecte, on peut dire si le sujet a tendance ou non au vertige et, en conséquence, si l'examen détecte une "faiblesse vestibulaire". Il faudra lui déconseiller éventuellement certaines professions qui exigent un sens parfait de l'équilibre.

Les vertiges sont fréquents chez les traumatisés du crâne après chute ou accident d'auto, etc.

Des Canadiens au pèlerinage militaire de Lourdes

Ottawa. — Une centaine de membres de l'Aviation militaire canadienne participeront au septème pèlerinage militaire international de Lourdes qui aura lieu, cette année, du 4 au 10 juin. Ils appartiennent à la Division arérienne de Metz et seront conduits par le lieutenant-colonel d'aviation A. Hallé, premier aumônier à la Division aérienne de Metz.

La nouvelle en a été annoncée à Ottawa par le colonel d'aviation J.-P. Davignon, directeur de l'Administration religieuse catholique de l'Aviation Royale Canadienne.

On prévoit que plus de 40,000 soldats participeront cette année au pèlerinage international de Lourdes. Les pays représentés seront, outre le Canada, la France, la Belgique, l'Autriche, l'Angleterre, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Italie, l'Allemagne, les Etats-Unis et les pays scandinaves.

HORAIRE DE MESSES
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.30 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

A CBXT et CBAXT-1
Programmes français

SAMEDI 30 MAI A.M.:

9.30—Coucou — "Le bouquet de Liselotte", avec les coucous, Farfadette, Suzanne et Hervé.
10.00—De 9 à 5 — Téléroman de Marcel Dubé avec Jean Duceppe.
10.30—La faim des autres — "Le Canada et la faim des autres". Animateur: Jean-Paul Lefebvre.

DIMANCHE 31 MAI A.M.:

9.30—Ouragan — "Le coup d'état". Quelques planteurs organisent un complot contre le gouverneur pour s'emparer du pouvoir.
10.00—Les belles histoires des pays d'en haut — Basile aide Bidou à la drave. Le père Chevron va voir le notaire pour une affaire très importante.
10.30—La poule aux oeufs d'or—Quiz animé par Roger Baulu.
11.00—Tête d'affiche — Les chansons de demain, avec Lucille Dumont, Ginette Reno, Pauline Julien, Danièle Oderra, Gaétane Létourneau, Serge Laprade, Pierre Calvé, Claude Gauthier, Christine Charbonneau, René Claude, Sacha, Claude Vincent, Michèle Richard et Jacques Normand.

Ian Smith dit non aux Nations Unies

Salisbury. — Le premier ministre de la Rhodésie du Sud, M. Ian Smith, a rejeté une suggestion faite par le comité spécial sur le colonialisme des Nations unies selon laquelle les chefs politiques de couleur de cette colonie rencontreraient les membres du comité à Londres. Le comité spécial a décidé de demander à la Grande-Bretagne si elle pouvait faire les arrangements nécessaires pour que les chefs de couleur de la Rhodésie du Sud puissent se rendre à Londres au cas où les Nations unies enverraient une délégation. La Rhodésie du Sud est dirigée par une minorité de Blancs et le comité spécial a prié instamment la Grande-Bretagne de ne pas accorder l'indépendance à cette colonie tant que la majorité des Noirs n'aura pas obtenu une voix plus puissante dans la direction des affaires du pays.

Vient de paraître
"L'adolescent veut savoir"
Par le Docteur Lionel Gendron

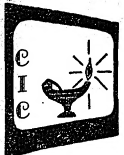
Après "Qu'est-ce qu'une femme?", "Qu'est-ce qu'un homme" et "Quel est votre.. quotient psycho-sexuel?", le Dr Lionel Gendron publie aujourd'hui un nouveau volume qu'il a intitulé: L'ADOLESCENT VEUT SAVOIR". Il s'agit d'un traité des plus précieux visant à préparer la jeune fille à sa vie future d'adulte comme femme, épouse ou mère da famille.

L'ADOLESCENTE VEUT SAVOIR fournit les notions générales sur l'anatomie, la physiologie, la psychologie et la sexualité de la femme. Cet important ouvrage a été rédigé dans le but d'éduquer l'adolescente et lui éviter les divers troubles sexuels et psychiques qui affligent tant de jeunes filles.

La lecture de ce volume (ainsi que des ouvrages précédents du Dr Gendron) ne saurait être trop recommandée aux mères de famille car elle facilitera définitivement la discussion sur les problèmes qui tourmente l'adolescente.

L'ADOLESCENTE VEUT SAVOIR est préfacé par le R.P. Marcel-Marie Desmarais, o.p. Le nouveau volume est en vente au prix de $1.00, à la Librairie SCHOLA, 11540 avenue Jasper, Edmonton.

Cinéma et culture



Films à l'écran

The Hustler

COTE MORALE:
ADULTES AVEC RESERVES

Américain, Fox, 1961, 134 min., cinémascope. — Etude psychologique, réalisée par Robert Rossen, avec Paul Newman, Piper Laurie et George Scott.

Eddie Felson, un as du jeux de billard, lance un défi au champion de New York, Minnessota Fat. Au début, il a accumulé des gains considérables, mais finalement perd plus qu'il n'a gagné. Le lendemain de sa défaite, il rencontre une jeune alcoholique, Sarah, il s'éprend d'elle et demeure avec elle en sombrant dans la misère. Un impressario, nommé Gordon, exploite son talent et décourage Sarah qui commet le suicide. Ce drame ouvre les yeux d'Eddie, qui fait son possible pour reprendre une vie meilleure.

Ce film est une oeuvre de talent à cause du jeu très habile du caméra, d'un montage très rapide et nerveux, les interprètes sont très bons.

Appréciation morale: la tendance positive du dialogue ne sauve pas ce film d'une quote sévère, à cause d'une liaison et d'un suicide il appelle des réserves.

Enfin rendue !

Oakland. — La bande aviatrice Joan Merriam est enfin revenue de son voyage autour du monde à bord d'un bimoteur Piper Apache.

Ce vol solo couvrait 27,500 milles. Mlle Merriam a rencontré plusieurs difficultés au cours de cette aventure et son retour en a été retardé de plusieurs jours. Elle quittait la Californie le 17 mars dernier pour revenir 30 jours plus tard. Son voyage a pris 8 semaines.

A la dernière étape, deux avions ont dû escorter le bimoteur jusqu'à l'aéroport d'Oakland à cause de nouvelles défectuosités du moteur.

Vient de paraître

"Tele-visions à sens unique"

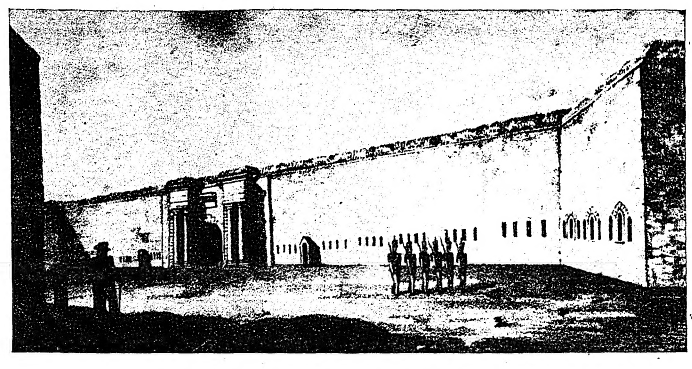
par Fernand Champagne

"TELE-VISIONS A SENS UNIQUE" vient à son heure. En effet, il s'agit d'un livre qui traite des problèmes sociaux créés par les découvertes scientifiques de l'homme du XXe siècle et particulièrement par la "télévision". Cependant ce n'est pas à proprement parler une critique de la télédiffusion que nous expose l'auteur mais plutôt une étude du comportement des êtres touchés par la télévision. Entre autres points l'auteur aborde celui de l'aboutissement des masses par des émissions conçues non pas pour nourrir l'esprit ou pour le divertir mais uniquement dans le but de mousser la vente de divers produits commerciaux.

Dans "TELE-VISIONS A SENS UNIQUE", Fernand Champagne fait une retrospective des dix dernières années de la TV, étudie l'aspect juridique de la télévision et exopse sa pensée sur ce qu'il appelle le droit de propriété du détenteur d'un poste récepteur.

"TELE-VISIONS A SENS UNIQUE" est plus qu'une simple étude ! C'est un cri d'alarme que l'auteur lance aux éducateurs, aux parents et à tous les habitués de "la boîte à images" que les problèmes d'ordre culturel ne laissent pas indifférents.

"TELEVISIONS A SENS UNIQUE" est en vente à la Librairie SCHOLA, 11540 avenue Jasper, Edmonton.



Le R22eR dans ses vieux murs à la Citadelle de Québec.

Le glorieux Royal 22e Régiment célèbre cette année ses Noces d'Or

1914 année qui rappelle au monde le déclanchement d'un conflit mondial; année qui voit devenir adulte un pays alors à peine connu. On sait que le Canada fait partie de l'Empire Britannique; que c'est un pays immense, lointain, couvert de neige et de forêts. Qui, cependant s'intéresse à sa structure, à chacune de ses provinces, à son peuple? Qui, sauf peut-être une certaine élite, connaît le vrai visage du QUEBEC ainsi que l'histoire et l'évolution de son peuple? On croit généralement que ses habitants sont des descendants des Indiens et très peu ont entendu parler de cet îlot de France isolé dans cet océan Anglo-Saxon.

Août 1914, la Première Guerre Mondiale devait changer la face du monde et mettre en évidence ce pays qui a presque tout pour devenir un géant. L'Angleterre entre en guerre avec l'Allemagne. En 1914, dix-sept ans avant l'adoption du Statut de Westminster, la situation constitutionnelle du Canada au sein de l'Empire ne lui laissait que peu de moyens de participer à l'élaboration de la politique étrangère et aucun pour déclarer la guerre ou faire la paix. Etant automatiquement en guerre par suite du geste du gouvernement britannique, il ne lui restait qu'à décider quelle forme prendrait la participation canadienne.

Les plans de mobilisation furent mis à exécution et la milice fut appelée en service actif.

Des régiments irlandais, écossais et canadiens-anglais furent rapidement formés; seul l'élément français n'était pas représenté. A ce moment surgit l'idée de former un bataillon canadien-français. Quelques officiers de Montréal en firent l'offre à Ottawa qui refusa la proposition. L'idée reparut bientôt lorsque se répandit la nouvelle de la formation d'un second contingent. Un comité se fonda sous la direction du colonel Mignault et une délégation fut envoyée à Ottawa rencontrer Sir Robert Borden, alors Premier Ministre du Canada, afin de discuter du projet. Celui-ci accepta et la nouvelle fut révélée publiquement à une grande assemblée où étaient présents les principaux chefs du Québec: Laurier, Gouin, Lemieux, Casgrain, Tellier, Belcourt, Maréchal ainsi qu'une foule d'environ 20,000 personnes; la nouvelle de la formation d'un bataillon national canadien-français fut reçue avec enthousiasme par toutes les personnes présentes sauf, peut-être, celles du clan Bourrassa.

Il est heureux que des hommes de la trempe du colonel Mignault aient eu l'audace et la sagesse de réclamer la formation de ce bataillon canadien-français. Sans eux, des milliers des nôtres se seraient battus anonymes dans les rangs de régiments de langue anglaise et leurs actions d'éclat et leur sang versé auraient servi à promouvoir la gloire et la réputation des autres. Plus tard, certains éléments du pays auraient reproché aux Canadiens français leur peu d'enthousiasme et leur effort presque nul à défendre leur pays. Il n'est pas besoin d'être visionnaire pour comprendre les graves conséquences au point de vue national, et strictement québécois, à une telle accusation.

LE 22e EST VRAIMENT DU QUEBEC:

Le Royal 22e Régiment est vraiment du Québec. Il fut fondé à Montréal par des Canadiens français; ses officiers, sous-officiers et soldats étaient et sont encore des nôtres.

Quelque temps après sa formation, il fut envoyé à St-Jean, Qué., pour y faire son entraînement et se préparer au rôle glorieux qui devait être le sien. Comme les locaux devinrent rapidement trop petits pour les 1,200 membres du bataillon, il termina son entraînement à Amherst, N.-E., d'où après un bref séjour il s'embarqua, le 20 mai, pour l'Angleterre. Au retour des années glorieuses de guerre; il élut domicile permanent à la Citadelle de Québec.

Tout dans ce Régiment vient du Québec où il est né. Son insigne porte l'inscription: "Royale 22e Régiment, Régiment Canadien-Français." Sa devise: "Je me souviens"; la Fleur de Lys fièrement portée sur l'uniforme de sortie et de gala des officiers et de la troupe; sa marche régimentaire; "Vive la Canadienne"; tout rappelle ses origines et l'identifie au Québec. La joie, l'enthousiasme, le courage et parfois la crânerie de ses membres sont des traits qui sont aussi de chez nous.

AU 22e LA LANGUE "OFFICIELLE" EST LE FRANÇAIS:

On peut dire que le Royal 22e Régiment a été un des premiers élément important à faire connaître au peuple de France et de Belgique le fait français au Canada Il faut lire les rapports du temps, pour constater avec quelle émotion et quelle enthousiasme les européens de langue française, en 1914 et de nouveau en 1939 apprenaient que ces "Tommies" étaient des Canadiens et qu'ils parlaient français. On y lit par exemple: "Les habitants étonnés, apprenant que c'était des Canadiens français, leur firent spontanément une cordiale réception. On se pressait sur leur passage, on leur offrait du vin, des fruits, des cigaret tes. Les gamins portaient leurs fusils, les femmes leur prenaient le bras et la foule les accompagnait en chantant avec eux". Leur bonne conduite, leur bravoure sur le champ de bataille se répandit partout et jamais, peut-être, autant de fils de chez nous n'avaient apporté une si belle réputation au Québec et à l'élément français qu'il représentaient si bien. Des témoignages nombreux en font foi; tel, ce passage d'une lettre du général Sir Richard Turner, VC au Colonel Gaudet, le 5 octobre 1916: "Dans toute l'armée britannique, aucun bataillon ne s'est mieux conduit — has done better — que le 22e et j'espère que vous le laisserez savoir au peuple du Canada". La réputation du 22e continua de s'accroître au cours des guerres de 1939-45 et de Corée. Le sactes de bravoure sont nombreux et reconnus de tous. Le Régiment, le fameux "Van Doos" tel qu'il est maintenant connu de nos concitoyens Canadiens anglais, continue de faire parler de lui et est toujours identifié avec le Québec et l'élément français du Canada. Même en temps de paix, ses succès reconnus publiés dans les compétitions sportives et militaires et la présence et l'efficacité du 1er bataillon du 22e à Chypre avec les Nations-Unies lui valent, et partant à la Province de Québec et aux Canadiens français une publicité d'une valeur incalculable.

Le Ryoal 22e Régiment marquera le 50e anniversaire de sa fondation par des célébrations à Ottawa, à St-Jean, à Montréal et à Québec. Dans le but de faire connaître au public et aux anciens du 22e, les événements qui marqueront ces fêtes le public sera invité à suivre les activités préliminaires suivantes:

DEFILE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE A QUEBEC:

La participation du Régiment au défilé consistera en un char allégorique commandité par le régiment, ce char, précédé de la Fanfare du Royal 22e Régiment, sera suivi d'un détachement de 100 hommes de troupe en tenue de bataille.

CONCERT SOUS LES ETOILES:

Ce concert de musique militaire sera donné dans la magnifique enceinte de la Citadelle à Québec, le 11 août. Il sera suivi d'un feu d'artifice lancé du haut des murs de la Citadelle.

HISTOIRE REGIMENTAIRE:

L'Histoire du Régiment sera publiée au cours de l'été. Cet événement donnera lieu à des lancements à Montréal et à Québec.

INAUGURATION D'UNE SALLE D'HONNEUR:

Une Salle d'Honneur où seront déposés solennellement les anciens drapeaux du Régiment et le Livre du sera inauguré à l'été. Le Livre du Souvenir contient les noms des 1,450 membres du Régiment tombés au champ d'honneur. Une page de ce livre sera tournée à tous les jours. Selon un plan bien établi afin que chaque page soit montrée de 5 à 6 fois par année.

DISQUE:

Un microsillon de la musique régimentaire sera lancé au cours de l'été par l'entreprise de la Maison RCA Victor et de son club de disques.

VOYAGE SOUVENIR:

Le trois août, un groupe composé de membres anciens et actuels du Régiment se rendront en Italie, en France et en Angleterre visiter les champs de batailles où a combattu le Régiment. Le voyage se fera par avion avec escales à Rome et Londres. Pour toute information s'adresser à

Voyage Claude Michel Inc.,
100 d'Youville, Québec.
ou
Voyage du Souvenir du R22eR,
400 Racine Est, Chicoutimi.

Le Royal 22e Régiment est fier de la tâche accomplie au cours des cinquante années de son existence. Il croit avoir servi glorieusement son Pays et bien représenté le Québec partout et dans tous les domaines. Il compte donner aux célébrations de son cinquantenaire l'éclat qui convient au Régiment du Québec.

La publicité concernant le R22eR et son cinquantenaire sera faite à l'échelon national et la gloire du Régiment rejaillira sur le Québec. Les membres du Régiment sentiraient énormément de fierté et de satisfaction de savoir que le peuple de la Province reconnaît les services rendues, partage la fierté de ses membres et participe aux fêtes avec "son" régiment.

Le programme des fêtes sera publié sous peu. Les Vétérans du 22e sont instamment priés à communiquer avec le Commandant de la Citadelle afin d'obtenir les renseignements concernant ces célébrations.

Les prières dans les écoles publiques des Etats-Unis?

Washington. — Devant la Commission judiciaire de la Chambre des Représentants, deux personnalités bien différentes, Mgr Fulton J. Sheen, évèque auxiliaire à New York, et le gouverneur ségrégationniste George Wallace, de l'Alabama, on demandé que les prières soient rétablies dans les écoles publiques des Etats-Unis.

Mgr Sheen a déclaré qu'en décidant, voici quelques mois, que les prières seraient interdites dans les écoles publiques la Cour Suprême des Etats-Unis avait "outrepassé ses attributions". L'évèque a également critiqué la conception selon laquelle "un mur de séparation" devrait exister entre l'Eglise et l'Etat. Il a ajouté qu'à la rigueur il se contenterait, comme prière pour les écoliers, de la devise frappée sur les pièces de monnaie américaines "In God we trust".

Le gouverneur Wallace, lui, a été beaucoup plus violent. Il a affirmé que la décision de la Cour Suprême d'interdire les prières dans les écoles faisait "partie de la philosophie du socialisme élevée à la hauteur d'une institution". Le gouverneur a ensuite souligné que la Cour Suprême "ne peut pas se permettre d'asservir le peuple américain aux dictats d'un gouvernement sans Dieu, dirigé par des agnostiques et des athées".

La publicité ne sera plus dirigée vers les adolescents

New York. — Les fabricants américains de cigarettes ont mis leur programme de publicité de $250 millions entre les mains d'un administrateur qui appliquera un nouveau code interdisant les annonces dirigées vers les adolescents.

L'administrateur, qui sera bientôt nommé, aura le pouvoir de pénaliser celui qui viole le nouveau code en imposant des amendes pouvant aller jusqu'à $100,000. Il aura autorité complète sur toute la publicité des vendeurs de cigarettes.

C'est ce qui a été annoncé par neuf compagnies qui produisent environ 99 pour cent des cigarettes vendues aux Etats-Unis.



Les 16 et 17 mai dernier, se tenait au Collège Saint-Jean un Congrès de religieuses enseignantes dans nos écoles bilingues de l'Alberta, auquel quatorze communautés différentes étaient représentées. — En haut, à gauche: le recteur du Collège bilingue d'Education, le R.P. Arthur Lacerte, o.m.i., souhaite la bienvenue aux congressistes. — Au centre: les religieuses d'un peu partout fraternisent d'une façon intercommunautaire et écclésiale. — A droite: les participants au panel qui portait sur "Vérités et illusions dans la vie religieuse actuelle". M. Lucien Faucher, psychologue; Soeur Laurent-de-Rome, c.s.c., le R.P. A. Lacerte, o.m.i., M. l'abbé Jules Laberge, curé de Fort-Kent. — En bas, à gauche: un hors-d'oeuvre très bien intégré: le lancement du livre de l'une des nôtres. "L'Action à l'école d'une mystique" est l'oeuvre de Mère Marie-Léon-de-Venise, c.s.c. — Au centre: les agapes fraternelles sont propices aux échanges... — A droite: la Librairie SCHOLA, par son actif gérant, M. René Blais, sert toutes les grandes causes.

Les religieuses ont formé un Comité provisoire

Réunions sans lendemain?

Non pas, car il faut avouer que les religieuses sont des femmes pratiques! Afin d'assurer la continuité dans la recherche, les déléguées des Congrégations représentées aux sessions d'étude des 16 et 17 mai, au Collège Saint-Jean, ont voulu former un Comité provisoire de recherche dont la mission sera d'étudier les statuts possibles d'une Association des religieuses de l'Alberta.

Les membres de ce comité sont:

Mère M.-Léon-de-Venise, c.s.c., prés.
Sr St-Sylva, a.s.v., vice-présidente
Sr Béatrice-de-la-Croix, f.c.s.p., sec.
Sr St-Siméan, m.o.
Sr Trottier, s.g.m.
Sr Henriette Beaudoin, s.c.e.
Sr M.-Alice, n.d.
Sr Martial-du-S.-Coeur, f.r.l.s.
Mère M.-Françoise, n.d.c.
Sr Ste-Delphine, s.m.

C'est l'avenir de toute l'Eglise albertaine qui se trouve engagé dans ce rajeunissement des forces "des religieuses du Concile".

Conseil de Vie . . .

(suite de la page 1)

volume publié par cet organisme sur le Bilinguisme et le Biculturalisme se poursuivait. Ce volume de 240 pages est une étude fouillée du problème, la plus complète et la plus documentée parue à date. Il est en vente au Conseil et dans les librairies.

* * *

Le président de cet organisme a assisté au congrès provincial de nos compatriotes franco-albertains, à la mi-avril. C'est au cours de ces assises que S.E. Mgr Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, Alberta, a été décoré des insignes de la Fidélité française. D'Edmonton, le président s'est rendu à Vancouver et Victoria. Il a rencontré les dirigeants de la Fédération C.-F. de la Colombie, ainsi que le chef du secrétariat mis sur pied en Colombie grâce à un don très substantiel de la Fraternité française, dont la souscription est en cours. Au retour, il a adressé la parole à nos compatriotes de Windsor et de la péninsule d'Essex en Ontario. Le 17 et le 18 mai, il a représenté le Conseil au centenaire du Collège de Memramcook et il a assisté aux premières manifestations académiques de la nouvelle université canadienne de Moncton. Dans son rapport à ses collègues, il a souligné le dynamisme qui anime actuellement la population acadienne, particulièrement dans les milieux scolaires.

Communisme et déportation

Ottawa. — Mariam Stevenson, une femme de Vancouver de 53 ans dont l'ordre de déportation avait été donné pour des raisons de sécurité au cours de l'année dernière, a reçu l'autorisation de demeurer au Canada pour une autre année, annonçait un porte-parole du ministère de l'Immigration.

Mme Stevenson a commis le crime d'être membre du parti communiste de Los Angeles, durant un an... il y a 30 ans de cela.

Elle vint au Canada comme immigrant, mais reçut l'ordre de déportation au mois de novembre dernier.

M. Favreau, le ministre de la Justice, avait annoncé en novembre qu'on accordait deux mois à Mme Stevenson pour permettre au ministère de faire une nouvelle étude. On autorise maintenant Mme Stevenson à rester au pays jusqu'à la mi-janvier.

La semaine

Au Canada

Ottawa. — Le cabinet fédéral arrête son choix sur un modèle de drapeau authentiquement canadien qui sera soumis à la Chambre aujourd'hui. A part la Légion canadienne qui a adopté le Red Ensign comme son emblème officiel, l'unanimité semble se faire, à travers le pays, autour du projet Pearson d'un drapeau arborant trois feuilles d'érable. Même les héraldistes appuient un drapeau arborant trois feuilles d'érables sur fond blanc.

* * *

Montréal. — Lundi, fête de la reine Victoria, un nombre record de manifestations indépendantistes ont lieu dans la métropole, pendant qu'à l'université Laval, à Trois-Rivières, à Chambly, à Drummondville et Saint-Hyacinthe des étudiants demandaient que désormais la reine Victoria ne soit plus fêtée dans les écoles. A Montréal quelque 150 étudiants se rassemblèrent devant le monument de Dollard des Ormeaux pour réclamer de la commission des écoles catholiques de la métropole et du ministre de l'éducation que la fête annuelle de la reine soit remplacée par celle du héros du Long Sault.

* * *

Montréal. — Le cadet de l'Armée de libération du Québec, René Dion, 17 ans, passe aux aveux et témoigne pour la Couronne. Il déclare que lui-même et six co-accusés de l'ALQ ont dévalisé deux casernes et commis une douzaine de hold-up. Le lendemain, Maurice Leduc, âgé de 18 ans, avoue avoir conduit l'automobile à bord de laquelle s'évadèrent quatre co-accusés après avoir commis ces vols.

* * *

Toronto. — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, annonce avoir invité le Québec et huit Etats américains à une conférence internationale en la Ville Reine, les 29 et 30 juin, afin de discuter du niveau de l'eau des Grands Lacs. La baisse de ce niveau menace l'industrie touristique et la navigation en certains endroits.

* * *

Falher — Un violent incendie rase six silos et neuf annexes à grain dans ce village de la région de Rivière-la-Paix, causant des dégâts matériels évalués à près d'un million de dollars. Les flammes avivées par des vents de 25 milles à l'heure détruisent 325 mille boisseaux de grain et menacent à un moment donné toute l'agglomération.

* * *

Ottawa. — M. Louis Robichaud, qui fut le premier Acadien à accéder à la tête du gouvernement du Nouveau-Brunswick, serait désigné prochainement à la Cour suprême de cette province.

* * *

Québec. — Le premier ministre Jean Lesage brosse un tableau des réalisations de son gouvernement libéral, notant que plus de deux mille industries ont vu le jour au Québec depuis 1960, représentant des investissements de trois quart de milliard de dollars et des emplois pour près de 35,000 personnes.

* * *

Ottawa. — Un avocat montréalais de 68 ans, M. Jean Martineau, est nommé président du Conseil des Arts du Canada. Il succède à M. Douglas B. Weldon, de London, Ontario. M. Martineau agit comme Procureur spécial de la Couronne dans les poursuites intentées contre l'ex-président du Syndicat international des Gens de Mer, Harold Banks.

Selon M. John Fisher c'est le peuple canadien qui réussira les fêtes du centenaire

Ottawa. — C'est tout le peuple canadien qui réussira par sa participation enthousiaste et spontanée, le centenaire de la confédération. Telle est la conclusion que tirait à la fin de son allocution devant le Kiwanis d'Ottawa, M. John Fisher, président de la Commission du Centenaire.

M. Fisher, présenté comme un fils du Nouveau-Brunswick, qui compte dans sa famille, un Premier ministre et un Père de la Confédération, s'est attelé depuis un an à la tâche d'éveiller l'enthousiasme des Canadiens, pour leur centième anniversaire confédéral.

L'orateur, quittant vite les généralités, avoue tout de suite que l'enthousiasme n'est pas encore assez "monté", ce qu'il faudrait, ce qu'il faut plutôt, c'est une participation spontanée, de tous et chacun, dans sa sphère d'activité; il faut que tous les Canadiens, toutes les organisations sociales, tous les clubs sociaux, toutes les sociétés patriotiques, toutes les familles mêmes fassent dès maintenant des projets, chacune à sa mesure, pour fêter dignement le centenaire de la Confédération canadienne.

M. Fisher rappelle que l'organisation officielle qu'il dirige est doublée d'une organisation bénévole, le Conseil du centenaire, avec lequel la Commission fédérale entretient des relations fréquentes; ainsi qu'avec l'Expo de Montréal, événement non seulement confédéral mais international, qui doit aussi devenir la chose, l'orgueil et le succès de tous les Canadiens.

Le gouvernement fédéral a voté plus de cent millions de dollars, dont $35 millions seront investis dans trois principaux projets, à Ottawa même: la bibliothèque nationale, le centre d'arts, et le nouveau musée d'histoire naturelle. Mais la Commission pense aussi à d'autres réalisations plus immédiatement destinées à intéresser le grand public. Par exemple, on va organiser un "train du Centenaire", qui ira partout où le rail peut aller, montrer le Canada tel qu'il était il y a cent ans, tel qu'il est, et tel qu'il deviendra en l'an deux mille soixante-sept. Des caravanes de camions-remorques, portant les exhibits, tableaux, costumes, maquettes, reproductions de documents, reconstitution d'objets ménager d'autrefois, ou les objets authentiques tels qu'il en existe encore, tout cela sera roulé sur rail et sur route, et présenté par des groupes costumés en "Canadiens d'autrefois".

Dès cet été, une réplique du "Princess Victoria", le bateau à aubes qui mena les premiers promoteurs de la Confédération, il y a juste cent ans de Québec à Charlottetown, refera le voyage. Des artistes costumés chacun dans leur personnage, représenteront les types pittoresques de cet autrefois qui est encore si près de nous.

La célébration du centenaire de la Confédération commence en effet cette année même, en septembre, à Charlottetown, berceau de la Confédération; et les festivités se poursuivront jusqu'au rappel des grands événements de 1867, en juillet 1967, dans trois ans, c'est-à-dire dans exactement 952 jours.

C'est dire qu'il n'y a plus une journée à perdre, et que les Canadiens doivent se mettre à la tâche. L'un des gros efforts de la Commission du Centenaire, et des comités provinciaux et civiques déjà formés, qui travaillent avec elle, sera de faire circuler le plus grand nombre possible de Canadiens, à travers notre beau pays, pour nous apprendre à tous, "à tous" répète avec insistance l'orateur", à l'aimer, à le considérer comme nôtre, dans sa merveilleuse diversité et surtout dans son entité puissante.

M. Fisher, disant quelques mots, en un excellent français, fait l'éloge de ses collègues Canadiens français à la Commission, nomme entre autres, M. Romert Choquette, M. Jean-Pierre Houle; et le secrétaire d'Etat du Québec, M. Bona Arsenault; il reconnaît qu'un séparatiste né d'anciennes frictions, a besoin d'être guéri parmi nous, et que le centenaire de la Confédération sera une occasion heureuse de faire oublier ces difficultés. surtout la jeunesse, en voyageant, les jeunes de Québec en allant admirer la splendeur des Rocheuses, les jeunes de l'Ouest en venant prendre contact avec les anciennes parties du pays, découvriront que l'essentiel, pour les Canadiens, c'est ce qui nous unit. Et M. Fisher termine en affirmant que "si le calendrier ne nous avait pas donné le centenaire à fêter, il faudrait l'inventer!"

Contre l'étatisation des hôpitaux

Ottawa. — L'Association des hôpitaux catholiques du Canada a vertement critiqué les conclusions d'une commission royale d'enquête du Nouveau-Brunswick demandant que tous les hôpitaux de la province soient administrés par l'Etat.

L'organisme souligne, dans une résolution adoptée à son congrès annuel, que c'est le système d'administration privée qui assure la plus haute qualité des soins aux patients. C'est pour cette raison que l'Association considère "avec alarme" les conclusions de la commission Byrne.

Plus tôt au cours de la journée, le professeur Joseph Maisin, de l'université de Louvain, Belgique, a soutenu que la seule façon de lutter contre l'étatisation des hôpitaux catholiques, est la qualité des soins fournis par ces institutions. "Ce serait vraiment dommage, a-t-il dit, de voir tous nos hôpitaux étatisés".

Les vacances parlementaires risquent d'être retardées

Ottawa. — Il n'y aura peut-être pas de vacances parlementaires cet été... Tout au plus de longues fins de semaine comme celle dont jouit la Chambre en ce moment.

C'est ce dont a menacé les députés, le premier ministre M. Lester B. Pearson, en indiquant à la Chambre le travail qui reste à faire avant un ajournement pour l'été.

La liste comprend une série de 34 mesures importantes que le gouvernement aimerait voir adopter au plus tôt.

En fait ,il semble que la déclaration du premier ministre soit la réponse du gouvernement à l'insistance de l'opposition pour discuter jusque dans le menu détail la moindre proposition qui est faite en Chambre.

Pour l'édification de nos lecteurs nous publions la liste de ces mesures. En la lisant ils feront bien de garder en mémoire qu'après trois mois de session seulement deux projets de loi ont été adoptés. Le premier était un bill privé présenté par le libéral Jean Chrétien pour changer le nom de TCA en Air-Canada. Le second avait pour but de fournir au gouvernement les crédits nécessaires pour l'administration des affaires publiques, quelque temps après l'ouverture de la session.

Il faut adopter:

—Les crédits;
—Les amendements à la loi de l'impôt qui font suite au discours sur le budget;
—La loi sur la défense nationale;
—La loi sur la limite des eaux territoriales;
—La loi pour prolonger d'un an les stipulations de la loi sur les banques;
—La loi en vue d'étendre le paiement des allocations familiales;
—La loi modifiant les arrangements fiscaux entre Ottawa et les provinces;
—La loi amendant la loi nationale sur l'habitation;
—La résolution sur le traité sur le fleuve Columbia;
—La loi accroissant le volume du crédit agricole;
—Une loi sur l'amélioration des fermes;
—La création du ministère des forêts et de l'aménagement rural;
—De nouvelles mesures concernant l'assurance-récolte;
—Une loi sur les publications;
—Une loi sur la retraite des sénateurs;
—La redistribution de la carte électorale;
—L'établissement d'un salaire minimum;
—Une loi sur les prêts aux étudiants;
—Des amendements à la loi sur les chemins de fer;
—Une loi sur le financement des chemins de fer nationaux;
—Une loi sur la capitalisation du CNR;
—Une loi sur l'amélioration des crédits à l'exportation;
—Des amendemtnts à la loi sur le bureau de poste;
—Des amendemtnts à la loi sur l'indemnisation des marins marchands;
—Des amendemtnts à la loi sur la citoyenneté;
—La loi portant l'établissement du conseil du Trésor en un organisme autonome;
—La ratification de conventions du Bureau international du travail;
—La création du parc international Roosevelt Campobello;
—Une loi concernant l'établissement de commissions des ports;
—Des amendements à la loi des compagnies;
—Une loi sur le pont de Québec;
—Une autre sur les statuts refondus;
—Une autre sur la loi de l'interprétation;
—La loi sur la navigation.

On veut également amener au stade de l'étude en sécurité la question des pensions.

M. Pearson a précisé qu'en plus de ces projets il pourrait s'en présenter d'autres auxquels il faudrait peut-être accorder priorité...

Les "sous-développés" demandent l'abolition des droits de douane

Genève. — Les 75 pays en voie de développement signataires du projet de résolution relatif à la création d'une nouvelle organisation internationale du commerce ont présenté un second projet ayant trait à l'abolition des droits de douane.

Cette résolution, soumise à la deuxième commission de la conférence mondiale sur le commerce, demande aux pays industrialisés d'abolir les droits de douane appliqués à certaines denrés en provenance des pays en voie de développement et une réduction de 50 pour cent des droits pour le reste des importations.

La résolution précise que les droits de douane "réduits" disparaîtraient au cours d'une période n'excédant pas cinq ans. Cette résolution sera probablement étudiée par la deuxième commission.

La "commission de conciliation" de la conférence a convenu qu'aucune question importante ne sera soumise à un vote de l'assemblée avant mercredi de prochai,n apprend-on dans les milieux de la conférence. Celle-ci a adopté une résolution relative au développement et à l'expansion du tourisme dans les pays en voie de développement.

Cette résolution demande notamment aux pays industrialisés d'apporter une assistance technique et une aide financière accrues aux pays en voie de développement pour leurs programmes de tourisme et de faciliter les investissements publics et privés.

La conférence du commerce a également adopté une résolution demandant aux pays industrialisés de faciliter l'accès de leurs brevets, ainsi que d eleurs connaissances techniques. La résolution, soumise par le Pakistan, la Roumanie, la RAU, l'Indonésie et la Yougoslavie, a été adoptée par 83 voix.

Deux des quatre pays qui se sont abstenus de prendre part au vote, le Japon et l'Allemagne fédérale, ont fait savoir que les brevets sont des propriétés privées et ont exprimé la crainte de voir une telle résolution engager les gouvernements à intervenir dans la libre entreprise.

Discrimination

Ottawa. — Appuyé par les 10 provinces, le gouvernement fédéral a présenté à la Chambre des communes, par l'intermédiaire du ministre du Travail, M. Allan MacEachen, une résolution conforme à la convention de l'Organisation internationale du travail contre la discrimination dans l'emploi.

Le ministre du Travail a présenté la convention internationale devant la Chambre et elle devra être mise en discussion ultérieurement au cours de cette session.

La convention acceptée sous l'égide des Nations unies n'a jamais été approuvée au Canada soi-disant parce que les juridictions fédérales et provinciales étaient conjointes en ce domaine.

Surplus de $5,103,700 à Terre-Neuve

St-Jean, Terre-Neuve. — Le ministre des Finances de Terre-Neuve, M. E. S. Spencer, a annoncé qu'une taxe de cinq cents devant être appliquée aux paquets de cigarettes, ainsi portés à 43 cents, est proposée dans le budget de la province.

Le ministre prévoit un surplus de $5,103,700 pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965. Au cours de cette année des déboursés seront de $111,019,400. Les revenus seront de $1'6,'23,'00.

La nouvelle taxe sur le tabac, ajoutée à l'augmentation du prix des boissons alcooliques le mois dernier, assurera au gouvernement des revenus additionnels de $4 millions.

OYEZ! OYEZ!
Mesdames et Messieurs

1er juin

Les membres de la Société Mater Christi tiendront leur Assemblée au Collège Saint-Jean, à 8h, p.m., alors qu'une Messe spéciale sera célébrée aux intentions de tous les nouveaux prêtres en 1964. — Son Excellence Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque coadjuteur, adressera la parole.

25-26 juillet

"Fête au village" à Legal. Pour plus de renseignements, lisez "La Survivance".

VOYAGE INTERPROVINCIAL ALBERTAIN (Voyage au Québec)

Le tirage d'une caméra 35 mm. fut gagné par Mme A. Beaudry, C.P. 794, Saint-Paul, Alberta.

* * *

Voyage interprovincial albertain (Voyage au Québec)

Les élèves canadiens-français de la onzième année (filles et garçons) et aussi les garçons de la première année de douzième, intéressés à faire le voyage, doivent soumettre leur application d'ici le 18 MAI.

Que les élèves intéressés contactent le principal de leur école pour les détails.

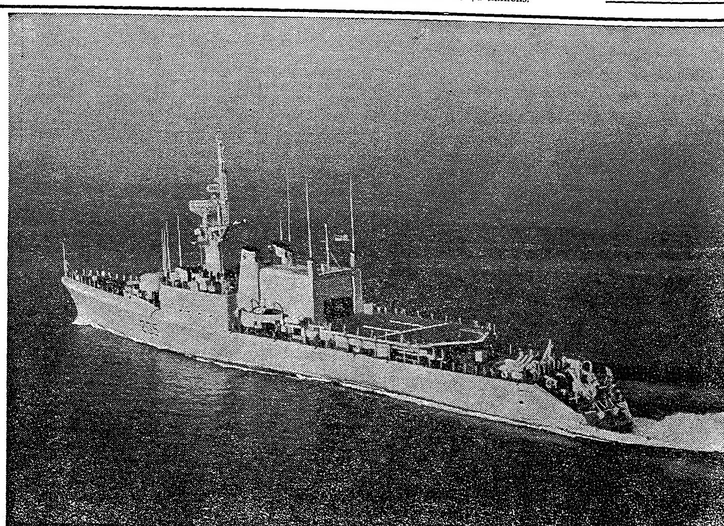
Les applications doivent être soumises et adressées comme suit:

M. l'abbé Camille Dozois, ptre Président du Jury, R.R. 8 Edmonton, Alberta.

* * *

L'ON DEMANDE...

...soit un couple marié dont l'un des deux est professeur, soit un jeune homme et une jeune fille, tous deux professeurs, pour accompagner les jeunes qui feront le voyage.



"SALLY" VOYAGE... L'escorteur d'escadre St-Laurent ("Sally"), équipé maintenant d'installations pour hélicoptères et d'un sonar à profondeur variable, n'a pas peur des grands tours pour passer d'une côte canadienne à l'autre. Le navire quittera en effet Gibraltar en direction des eaux britanniques pour se livrer à une série d'exercices navals. Il traversera ensuite l'Atlantique pour arriver à sa nouvelle base, à Halifax, vers la mi-juillet. Le navire est parti en janvier d'Esquimalt, en compagnie de deux autres escorteurs d'escadre pour participer à un exercice naval de grande envergure organisé entre les forces navales du Commonwealth, dans la Baie du Bengale. De là, les forces se sont dispersées et le "St-Laurent" était ancré à Halifax de 1955 à 1959. Il devait être transféré ensuite sur la côte ouest et y être modernisé, en 1963.